

ABONNEMENT:
Edition quotidienne.....\$3.00
Edition hebdomadaire.....\$1.00

TELEPHONES:
Bideau 514 Bideau 515

LE DROIT

PUBLIE PAR
LE SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES
LIMITÉE
BUREAUX:
Angle des rues Georges et Dalhousie,
Ottawa, Ont.

61ème ANNÉE—No 110 EDITION QUOTIDIENNE — OTTAWA, LUNDI 13 MAI 1918 DEUX SOUS LE NUMERO

UNE VUE DU QUEBEC

Nous savons tous jusqu'à quel point la province de Québec a été attaquée, calomniée, insultée depuis quelques années surtout. Il n'y avait rien d'assez mauvais à dire contre cette province française qui ne parut pas dans l'ordre absolument naturel des choses pour nos bons amis de l'Ontario, et particulièrement de Toronto. La plupart de ceux qui se lançaient en violentes attaques contre l'élément français ne savaient pas ce qu'ils disaient, il était facile de le constater à lire leurs accusations absolument déconcertantes. Ceux-là avaient été convaincus que tous les torts logeaient chez nous par des compatriotes mieux renseignés, mais qui trouvaient profitable et utile à leurs petites affaires personnelles, de fausser la plus élémentaire vérité. Ceux-là sont les vrais coupables de la crise absolument malheureuse qui est survenue et qui, adouci un peu par le temps qui court, est encore loin d'être complètement passée, parce qu'il reste encore des causes considérables de malaise qui devront disparaître avant que la paix et l'harmonie reviennent habiter chez nous.

Cependant, toute cette campagne contre la province de Québec a porté certains esprits droits, curieux, à se demander au milieu de ce concert unanime de dénigrement s'il n'y avait pas quelque chose d'exagéré. Ils se sont dit qu'un peuple ressemblant au portrait qu'on en faisait devait être bien intéressant à étudier dans ses moeurs, ses coutumes et ses traditions. Quelques-uns sont donc partis en quête de la vérité et ils sont descendus sur les bords du St-Laurent au milieu des tribus cannibales... habitant les deux rives du fleuve majestueux.

Ces voyages ne leur ont pas été inutiles, car ils ont contribué à nous attacher l'estime et l'admiration de ces visiteurs, autant qu'ils ont servi et servent encore à faire connaître l'exacte vérité chez nos compatriotes de langue anglaise.

Le "Canadian Courrier" nous a déjà raconté de ces petits voyages et il nous donne, dans un récent numéro, un récit de ce qu'une de ses correspondantes a vu et entendu dans nos coquets petits villages échelonnés sur les deux rives de notre fleuve national. La surprise de la correspondante du "Canadian Courrier" Quenneville Fairchild, est évidente. Elle n'a rien trouvé de ce qu'elle allait chercher, voir, toucher du doigt. Elle a constaté au contraire que les habitants de nos paroisses françaises ne ressemblent en rien aux politiciens qui sont censés les représenter, nouvelle preuve que ce n'est l'habit qui fait le moine, et elle croit que ses compatriotes des autres provinces bénéficieraient beaucoup, eux aussi d'un pareil voyage.

Contrairement à ce que disent les feuilles orangistes de l'Ontario et des autres provinces, le peuple du Québec n'est pas pétri de bigoterie, mais il est profondément religieux et de moeurs, de coutumes, de traditions absolument admirables. A voir la piété toute naturelle de nos jeunes filles, elle souhaite que ce doux spectacle puisse être donné aux jeunes filles des autres provinces pour qu'elles apprennent à aimer sans ostentation leur église et leur religion.

Après avoir visité nos couvents qui l'enchantent elle s'attache ensuite à étudier un peu notre peuple et son histoire et elle trouve que nos pères étaient de braves défricheurs, découvreurs, explorateurs et guerriers. Jetant ensuite un coup d'oeil sur les hommes d'aujourd'hui, elle ne les trouve pas moins braves.

Après s'être battus, et battus, dit-elle, jusqu'à ce que la France les eut abandonnés à l'Angleterre, ils n'ont plus songé à se battre pour défendre leurs foyers contre l'invasion américaine en 1775 et en 1812. "Voilà le sentiment que les citoyens de langue anglaise avec leurs profondes sympathies coloniales, ne peuvent comprendre, et qualifie de déloyauté".

Une courte étude de notre peuple a suffi à cette correspondante pour toucher du doigt une des grandes causes de la mésestimation qui existe entre les deux grands éléments. La partie anglaise est profondément coloniale et la partie française, elle, n'ayant plus d'autre pays que le Canada, d'autre sol que celui de son pays, est profondément canadienne.

Le temps est le meilleur remède à ce mal, parce qu'à mesure que les générations se succèdent sur notre terre canadienne, à mesure aussi elles deviendront plus attachées à leur sol parce que les relations avec le pays d'origine s'effaceront graduellement.

Faut-il croire qu'il nous faudra encore plus de cent ans pour que la paix et l'harmonie règne dans l'union des principaux éléments qui forment la population de notre Canada? Nous espérons que non, mais nous avons lieu de le craindre, car il ne suffit pas de transplanter un Européen au Canada pour en faire un véritable Canadien.

Esprons que ces petits voyages d'étude se continueront, et surtout, se multiplieront. Nous sommes convaincus que quiconque verra bien venir vivre de notre vie pendant un certain temps deviendra un ami sincère de la nation canadienne française parce qu'il aura appris à connaître ses qualités. Combien de préjugés peuvent disparaître dans l'esprit de celui qui veut nous regarder de près. Tous ceux qui veulent nous étudier comprennent facilement que nous sommes les vrais Canadiens et que c'est vers nous qu'il faudra se pencher pour trouver l'esprit qui fera la véritable nation canadienne.

Thomas POULIN.

"Toronto French"

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs un nouvel échantillon de "Toronto French". Nous l'avons déjà fait pour plusieurs maisons d'affaires et le résultat fut qu'elles prirent la peine de faire traduire leurs réclames par des gens qui savent le français "qui n'est pas de Toronto".

Voici la réclame en question: "En suite de la sans précédent l'ourd importer dans Canada de le Blanc variété de chapeau Panama (Toys) pour le saison à venir, il est essentiel, si elles sont rendre satisfaction, quelques-uns méthode à paraître à aider l'individu acheteur à garder les leur en forme; spécialement comme cet chapeau est prédominants cet saison en le grade plus bas juste-que- alors exporter par Japan. Etant entier familier avec tous le variétés de le chapeaux Panama, et les différent procédés employer dans le manufacture du même, nous avons été demander par du del es nôtres patrons plus grande à fournir cette nécessité, et en conséquence faire placer sur le marché le préparation nous avons employer dans notre manufacture pendant beaucoup des années, à présent con-

naître par le nom "Cunningham's Tropicque Chapeau Nettoyer" (charger). Cette préparation est le conséquence de expérience longue et attentif, et en agr avec le intention double de garder le chapeau en forme, ainsi que nettoyer et est très facile à appliquer. "Cunningham's tropique chapeau nettoyer est place sur le marche à assiste le acheteur indidive à garder quelque variatie de chapeaux panama presentable, et aussi à permettre de le negociant avoir confiance en vendant. "Pour netoyage Panama Blanc (Toys) employé Cunningham's Tropicque Chapeau Nettoyer "Blanc", et pour les panamas naturel L'Amérique du Sud employé Cunningham's Tropicque Chapeau Nettoyer "Crème" — les deux sorte sont mettre en haut 35c et 25c cartons, encaisser en grosse et le demi-grosse colis partie. Pleine d'instruire dans Anglais et Français, comment s'appliquer le préparation, sont encloser en chacun colis. "Prix de 50c cartons, blanc ou ou crème \$1.00 per douzaine pur. "Prix de 25c cartons, blanc ou ou crème \$2.00 per douzaine pur. "Essai ordre de grosse ou demi-

"grosse parties, exprès prix seront affranchi par nous, si remise accompagner cette ordre. "Votre toute dévoué, "V. L. Cunningham & Co."

Est-il possible de comprendre un tel charabia? Peut-on payer pour se couvrir de ridicule d'une façon aussi bête? Même si les articles annoncés ont une grande valeur, la sottise du procédé est telle que personne ne voudra encourager une maison d'affaires qui a si peu de souci de la décence.

Inconséquence

Un journal anglais de Portland, Oregon, publie les lignes suivantes:

"La langue américaine est ici devenue une langue morte parmi les officiers et les attachés du bureau de recrutement de la marine des Etats-Unis.

"Le Français en a pris la place, et aujourd'hui au lieu d'entendre le bon vieux jargon du "Yan-kee Doodle", c'est le "Parlez-vous français?" et le "oui, oui, monsieur" qui raisonnent partout.

"Nos agents recruteurs locaux sont si anxieux de se rendre "à bas", qu'ils ont entrepris l'étude de la langue française, et afin de l'apprendre le plus vite et le mieux, ils ont adopté le moyen le plus prompt de la conversation."

Si l'on met en regard de ces lignes, la proclamation du gouverneur Holcomb, du Connecticut prohibant l'enseignement du français dans les écoles privées de l'Etat, on ne peut plus dire que "les extrêmes se touchent."

Mgr Cloutier

M. l'abbé Omer Cloutier, curé de Jacques Cartier de Québec, actuellement en mission à Rome a été nommé par le Saint Père, prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations et nos hommages à celui que le Saint Père vient d'élever dans la hiérarchie catholique.

Patronage

On a discuté, la semaine dernière et l'on discutera encore à la Chambre des Communes, sur l'importance d'une réforme dans le service Civil, afin d'abolir complètement le patronage.

On se rappelle que ce fut au milieu de protestations ébrouées de la part du gouvernement, dans ce sens, que le maître de poste à Ottawa fut nommé. Cette nomination fut, de l'avis de tout le monde, une honteuse affaire de patronage.

Il est significatif qu'aujourd'hui, au milieu de la discussion même sur l'abolition du patronage aux Communes, on parle de mettre M. A. D. DeCelles à la retraite pour le remplacer par l'ex-ministre des contributions indirectes, M. Albert Sévigny.

Persone ne doute un seul moment que M. Sévigny mérite une compensation de la part du gouvernement, pour les... sacrifices qu'il a faits, mais sa nomination au poste de Bibliothécaire parlementaire, serait une tape en pleine figure du peuple tout entier.

Il est probable qu'on veut abolir le patronage, mais pas maintenant, seulement quand il n'y aura plus de places à donner. Nous ne discutons pas la valeur littéraire de M. Sévigny, mais, il nous semble que l'abolition du patronage voudrait dire le commencement de la reconnaissance des services des vieux employés, par des promotions. Il est évident qu'un homme qui a passé de nombreuses années dans un département est plus qualifié pour remplacer son supérieur immédiat que tout autre nouveau venu entièrement étranger à la routine de cette administration.

Le patronage est un monstre qui a la vie dure!

J.-A. F.

Une délégation d'environ 1,500 à 1,600 cultivateurs de tous les comtés de la province de Québec arrive à Ottawa ce soir et demain pour demander au gouvernement de prendre les moyens de fournir aux cultivateurs la main-d'oeuvre dont ils ont absolument besoin pour produire les vivres dont le pays et les Alliés ont besoin.

Immense Délégation

BRILLANTE AVANCE DES FRANÇAIS AU NORD DU MONT KEMMEL

Nouveaux succès des Français. — La colline 44 est reprise après avoir été capturée deux fois par l'ennemi. — Les Allemands perdent du temps. — Lourdes pertes américaines, d'après Berlin.

Londres, 13. — Les troupes françaises, au front des Flandres, ont amélioré leurs positions, hier, au nord de Kemmel, et ont fait plus de cent prisonniers.

L'artillerie allemande est très active dans le secteur de la rivière Aene, à l'est de Loos et dans les Flandres, au sud de Voormezele. Hier soir, une attaque allemande contre les positions récemment capturées par les Français, du côté du front de bataille de Picardie, a été repoussée avec des pertes considérables.

Un violent duel d'artillerie a eu lieu près de Mailly-Raineval, sur la ligne de combat, au sud d'Amiens, ainsi que dans la région de Verdun.

Capture importante

Des quartiers-généraux en France, 13. — Une importante section des hauteurs du nord de Kemmel, près de la rivière Wyverbeke, a été capturée par les Français au cours d'une forte attaque.

La colline 44 et la ferme Goddezone, entre La Clytte et Viersstraat, furent prises d'assaut et occupées, et les Français restèrent ainsi maîtres des positions qu'ils désiraient, depuis plusieurs jours, posséder.

Les Allemands ont subi un autre échec au sud du champ de bataille où ils lancèrent un assaut dans le but de capturer les lignes de défense sur les hauteurs, au sud de Mailly-Raineval.

Ici l'ennemi réussit, après une lutte acharnée, à prendre pied à un endroit dans les lignes avancées des Français, mais leur succès fut de courte durée, car une vive contre-attaque les chassa de cette position, et, en outre de plusieurs morts, ils laissèrent plus de

cent prisonniers entre les mains des défenseurs.

Position prise et reprise

La bataille, pour la possession de la colline 44, est le résultat de l'attaque allemande du 8 mai. Quand les Allemands firent alors l'assaut de cette position, les Alliés détenaient cette élévation.

Une lutte acharnée dura tout le jour et les Allemands, à la fin, réussirent à se rendre maîtres de cette position importante. Les Anglais organisèrent immédiatement une contre-attaque et délogèrent l'ennemi.

Le lendemain, les Allemands se lancèrent de nouveau à l'assaut de la position, et, par la violence de leurs attaques, ils réussirent encore à capturer la colline qu'ils gardèrent jusqu'à hier.

Lourdes pertes allemandes

Des prisonniers récemment capturés déclarent que les pertes allemandes ont été très élevées au cours de l'attaque contre Voormezele et La Clytte, le 8 mai dernier.

Les mitrailleuses des Alliés sur-tout infligèrent des pertes terribles à l'ennemi. Un prisonnier a déclaré qu'il avait vu une mitrailleuse cribler de balles les rangs allemands, d'une distance de quatre verges seulement. L'artillerie et l'infanterie ont aussi causé beaucoup de dommage à l'ennemi.

Les lignes de communication des Allemands ont été grandement désorganisées par le fait que les gaz qui se dégagent des obus ont été poussés par le vent vers leur propre territoire, ce qui a forcé les soldats ennemis à porter

Suite à la 5e page.

LES EXPLOITS DES AVIATEURS

Deux avions anglais contre vingt machines allemandes. — Activité des aviateurs français.

De l'armée anglaise en France, 13. — Les dépêches annoncent qu'une lutte héroïque a été livrée par deux avions anglais contre vingt aéroplanes allemands, mardi dernier.

Les aviateurs anglais, en danger d'être cornés par cette forte escadrille aérienne allemande, résolurent de lui livrer bataille, et ils firent décrire à leurs machines de grands cercles, en écriblant de balles les avions ennemis.

Une grosse machine allemande, atteinte la première, réussit à se maintenir en l'air quelques minutes, puis elle alla ensuite s'écraser sur le sol où elle tomba en flammes.

Sept autres machines allemandes furent abattues de la même manière. Cinq furent fort endommagées et réussirent à se sauver vers les lignes allemandes.

Cet exploit fut accompli en trente minutes par les aviateurs anglais.

Les bulletins officiels

Londres, 13. — Voici le texte du bulletin officiel anglais concernant les opérations aériennes:

"Plus de quatorze tonnes de bombes ont été jetées, vendredi, sur Pérenne, Bapaume, Thielt, Zeebrugge et les quais de Bruges. "Les aviateurs ennemis furent actifs et tentèrent d'arrêter les attaques de nos escadrilles. Huit machines allemandes furent descendues au cours de combats aériens et six autres durent s'enfuir, fortement endommagées.

Neuf de nos aéroplanes manquent à l'appel. Une, qui avait été rapportée perdue, est revenue."

Paris, 13. — Le bulletin officiel français annonce que les 10 et 11 mai, les machines françaises ont jeté 7,000 kilos de projectiles sur les gares de chemin de fer, les dépôts et les cantonnements ennemis, particulièrement dans les régions de Noyon, Chauny et Flavay-le-Mariel. A cette dernière place, plusieurs feux ont été observés."

BRILLANT SUCCES DES ITALIENS

Ils prennent d'assaut le mont Cornio, point stratégique très important.

Quartiers-généraux italiens, 13. — Après une longue trêve causée par la mauvaise température, les troupes italiennes sur la ligne de bataille montagnarde ont exécuté de brillantes opérations samedi. Elles ont pris l'élévation de Monte Cornio, détruisant un système très élaboré de défenses ennemies, faisant cent prisonniers, prenant deux canons, plusieurs mitrailleuses et une grande quantité de matériel de guerre.

Cet exploit eut lieu dans la vallée de l'Arsa qui conduit à la vallée de la Lagarina, à l'endroit où les Autrichiens tentèrent d'entrer dans les plaines de la Vénétie lors de leur grande offensive de l'automne dernier. Ils avaient érigé là tout récemment de puissants travaux de défense, avec des batteries établies dans la roe et un système de fil barbelé chargé à l'électricité.

Le Mont Cornio a 6,000 pieds de haut, et le sommet est encore couvert de neige. Ceci a augmenté les difficultés de la petite force italienne qui a fait cette brillante attaque. L'assaut a été précédé d'une courte préparation d'artillerie.

L'infanterie a avancé sur des hauteurs rocaillieuses et bordées de précipices. L'ennemi fut pris par surprise et ne put opposer une résistance efficace. L'assaut fut donné en plein jour et nos troupes parvinrent à s'emparer de tous les travaux de défense des ennemis. Les Italiens se sont ensuite établis et fortifiés sur la crête de la Montagne et sur les pentes environnantes.

L'effet de cette attaque fut de déloger les Autrichiens des hauteurs qui dominaient le principal passage des montagnes et de donner aux Italiens la possession de ce point stratégique important. C'est un résultat très satisfaisant et qui fait présager de nouveaux succès pour l'armée italienne dans un avenir prochain.

LETTRE PARLEMENTAIRE

La Chambre a siégé samedi jusqu'à minuit. — Plusieurs bills sont retirés. — On discute longuement le bill du Service Civil, abolissant le patronage. — Les députés de Québec sont en faveur.

(De notre correspondant: Charles GAUTIER.)

11 avril 1918.

La Chambre a siégé aujourd'hui comme les autres jours de la semaine et ne s'est adjournée qu'à minuit. Cette assiduité est une preuve de la volonté du gouvernement d'ajourner, coûte que coûte, à la fin de la semaine prochaine.

Tout le temps de la Chambre a été employé à la discussion du nouveau bill du Service Civil. Par les détails de la discussion on verra que plusieurs députés sont opposés à l'abolition du patronage, les députés conservateurs d'Ontario, en particulier. Les députés de l'Ouest ont pris la défense du gouvernement et des employés civils, attaqués par le colonel Currie. Les députés de la province de Québec, c'est-à-dire les députés composant l'Opposition, sont en faveur du bill.

Bills retirés

Au commencement de la séance, le premier ministre a déclaré qu'il n'était pas dans l'intention du gouvernement de discuter au cours de cette session les règlements concernant la censure des débats. Ces règlements, a déclaré sir Robert Borden, sont le corollaire des règlements de la censure, adoptés il y a quelque temps par arrêté-en-conseil.

Sir George Foster a annoncé que, vu le peu de temps qui restait d'ici la fin de la session, il était obligé de retirer les bills amenant la loi des douanes et la loi réglementant les exportations et les importations.

Le ministre des Chemins de fer retire aussi du feuillet de la Chambre la loi qui autorise le gouvernement à payer les dépenses des chemins de fer du gouvernement à même les revenus de ces chemins de fer.

M. Lemieux demande ensuite au premier ministre s'il est vrai que M. DeCelles, bibliothécaire du Parlement, sera mis à la retraite et que M. Albert Sévigny sera appelé à prendre sa place. Le premier ministre dit qu'il n'a pas entendu parler de ce changement.

Le bill du Service Civil

La Chambre continue ensuite l'étude du bill du Service Civil.

M. J. Best, de Dufferin, lit une circulaire qui lui a été adressée par la fédération du Service Civil, et où on lui demande de voter en faveur du bill. Cette circulaire déclare en outre qu'une forte influence cherche en ce moment à faire battre ce bill ou du moins à le faire écarter. M. Best proteste contre cette façon d'influencer les députés et blâme la fédération du Service Civil. M. Best dit ensuite quelques mots sur les mérites du bill et demande une augmentation le salaire pour les facteurs et les maîtres de poste.

Le colonel Currie, de Simcoe, joint ses protestations à celle du député de Dufferin au sujet de la circulaire adressée aux députés par la Fédération du Service Civil. Ceux qui ont écrit cette lettre devraient être traduits à la barre de cette Chambre et recevoir des réprimandes publiques. Le gouvernement ne devrait pas reconnaître une telle organisation.

Sur la demande de M. Lemieux, le colonel Currie lit la circulaire en question. Un des arguments de la fédération du Service Civil est que la réforme projetée contribuera à la victoire finale. M. Currie ne voit pas comment.

M. Nicholson, d'Aigoma-Est, n'est pas de l'avis de M. Currie et Best. Il reconnaît aux employés du Service Civil organisés le droit de plaider leur cause devant les députés qui représentent le peuple du Canada. Les employés du Service Civil sont les serviteurs du peuple et ils ont le droit de porter leurs plaintes devant les représentants de ce même peuple. Et ceux qui leur font un crime d'avoir adressé cette circulaire font preuve d'étroitesse d'esprit et de tendances autocratiques.

Le colonel Currie revient à la charge — il y reviendra souvent d'ailleurs au cours de la séance — et montre la Fédération du Service Civil comme un danger pour le gouvernement. Cette fédération imprime un journal qui a plusieurs fois déjà traité de haut avec les ministres au sujet de nominations faites par le gouver-

nement. M. Currie demande la suppression de cette fédération.

M. Stevens, de Vancouver, se déclare en faveur de l'abolition du patronage, mais veut que tous les employés du gouvernement, sans exception, soient placés sous la juridiction de la Commission du Service Civil.

M. Maclean, ministre intérimaire des Finances, répond qu'il est impossible de mettre tous les employés du gouvernement sous la juridiction de la Commission du Service Civil, parce qu'un grand nombre de Commission de guerre emploient en ce moment des milliers d'employés qui seront congédiés à la conclusion des hostilités.

Le ministre déclare qu'aucun mouvement ne s'est fait jusqu'en ce moment, pour différer l'adoption du bill.

Il annonce ensuite que la Commission du Service Civil est en train de préparer un plan pour la réorganisation des classes dans le Service Civil. Cette réorganisation est exigée par l'amalgamation du Service Civil intérieur et du Service Civil extérieur.

Le renvoi à la prochaine session

M. Turfitt, d'Assiniboine, fait alors remarquer qu'avant d'adopter ce bill, il serait convenable d'attendre le rapport de la commission afin de considérer le plan de réorganisation des classes et des échelles de salaires. Il propose alors que le bill soit renvoyé à un comité qui fera rapport à la prochaine session. Le président du comité, M. Boivin, déclare la motion hors d'ordre.

M. Lemieux demande au ministre de déclarer si le bill n'aura force de loi que pendant le temps de la guerre ou s'il aura un caractère permanent.

Le ministre répond que le bill sera permanent, mais que comme tous les autres bills, il sera sujet à certains amendements quand les besoins s'en feront sentir. Le ministre ajoute qu'il ne comprend pas pourquoi la Chambre des Communes renverrait l'adoption de ce bill à une autre session, puisque ce bill est le même que le précédent, à part les clauses qui regardent l'abolition du patronage et la révision des salaires.

M. Chabot, d'Ottawa, fait part de son bonheur de voir le patronage aboli.

Sir Sam Hughes demande sérieusement si les sénateurs seront également nommés par la Commission du Service Civil.

M. Maclean répond que la question de placer les employés de chemins de fer du gouvernement sous la juridiction du Service Civil sera discutée à la prochaine session.

M. Morphy, de Perth, se déclare favorable à l'abolition du patronage, mais il demande que les députés aient tout le temps voulu pour discuter une par une les clauses du bill et demander au ministres tous les renseignements nécessaires. Sinon, qu'on renvoie le bill à un comité.

M. Sexmith demande le renvoi du bill à la prochaine session pour les mêmes raisons que les députés qui l'ont précédé. Que l'arrêté en conseil concernant l'abolition du patronage suive son cours et l'on verra plus tard l'opportunité de faire une nouvelle loi à ce sujet. Le patronage devrait être surtout supprimé en ce qui regarde les vastes projets du gouvernement et non pas en ce qui concerne des nominations de peu d'importance.

M. Tweedie, de Calgary, est heureux de voir disparaître le patronage, et il demande que la session se réunisse, s'il le faut, au mois d'août prochain.

M. Cowan, de Regina, demande que les membres de la Milice et les employés des chemins de fer du gouvernement soient mis sous la juridiction de la Commission du Service Civil.

M. Thomson, de Qu'Appelle, croit remarquer que la discussion se prolonge parce que certains députés sont opposés à l'abolition du patronage.

M. Maclean, répondant aux diverses attaques des députés qui ont parlé contre le bill, déclare qu'il ne faut pas songer que le gouvernement retire ce bill, d'au-

(Suite à la cinquième page)

LE MONDE SPORTIF

EXTERMINATOR GAGNE LE DERBY DU KENTUCKY

La bête de Kilmer, négligée dans les paris prend la mesure d'un bon champ à la piste de Louisville. Escoba, un des favoris, termine en deuxième position. — La ptière figure du choix des amateurs.

Louisville, Ky., 12 — Messieurs, vit le bon jockey souffler des paroles d'encouragement à son protégé, personne ne saura jamais ce qu'il lui dit, mais un cri de surprise s'échappa de toutes les poitrines à la vue du zouave qui redoublait d'ardeur et qui franchissait à une allure vertigineuse l'espace qui le séparait d'Escoba: le poteau n'était qu'à quelques verges et les bêtes couraient nez à nez.

Un effort suprême et Knapp dépassait son rival, la barrière était à dix verges. Exterminator a franchi avec une longueur d'avantage.

LE LOUD FAVORI.

Escoba, le deuxième, fit du bon travail, mais il faillit de façon extraordinaire dans le dernier seizième de mille. Viva America trouva la distance trop longue et quoiqu'il fut en tête au demi-mille, elle tomba en troisième aux trois quarts et conserva cette position avec peine et misère.

War Cloud ne fut jamais dans le concours et son travail fut une déception complète. Elle était favorite à 1.45 à 1, soit 2.90 sur les mutuels.

Le temps du vainqueur fut 2.10 4/5. Le remboursera \$61.20, \$23.10, \$12.40. La valeur du Derby était de \$18.75, dont \$14,700 furent versés au vainqueur, \$2,500 à Escoba et \$1,000 à Viva America.

Voici le classement final:

W. S. Kilmer ch. c. Exterminator, 114, Knapp, \$61.20, \$23.10, \$12.40, gagne; K. D. Alexander's b. c. Escoba, 117, Nott, \$4.90, \$4.60, second; C. T. Worthington's ch. f. Viva America, 114, Warrington, \$13.20, troisième Temps, 2.10 4/5. War Cloud, Lucky B. James T. Clark, Sewell Combs, American Eagle ont aussi couru.

LES DEBUTS.

La victoire d'Exterminator fut une vieille surprise; peu lui concédait de chances, car il avait été un des derniers à s'inscrire et l'on doutait fort qu'il pourrait couvrir la distance. Au départ, il était cinquième et au premier quart de mille il occupait la même position; au demi-mille, le cheval grimpa en quatrième place et aux trois quarts, il menait la ronde, par la longueur de sa tête, au mille, il se trouvait en deuxième place et Escoba avait le diable aux pattes; soudain, au détour, tandis que Nott se fiait sur une avance de quatre longueurs, Knapp se pencha sur Exterminator; on

Le record d'un jockey

La victoire d'Exterminator ne fut pas la seule surprise à Louisville, samedi. Les amateurs eurent aussi l'occasion d'applaudir le jockey Connolly, qui ne pilota pas moins de cinq chevaux à la victoire et en plaça un en six essais.

Dans la première course, il fut second avec Sedan, \$6.90, \$4.50, dans la deuxième, il donna la victoire à Regalo, \$5.70, \$3.60, \$3.30; la troisième lui revint sur Brad's Choice, \$3.90, \$2.40; la quatrième fut une nouvelle victoire avec Fruit Cake, \$7.80, \$3.60, \$3; il battit de bons bateaux comme Buttersoth, Jim Heffering et Captain Pees.

Autre succès à la sixième épreuve sur Mac Garner, \$20.80, \$10.40, \$5.20. Pour terminer une journée de pareil travail, Connolly s'en fut à la barrière sur Manokin et il fit encore le nécessaire. Manokin paya \$10.00, \$9.40, \$4.60.

C'est vraiment remarquable.

Comment les Canadiens ont rossé les Orioles hier

BALTIMORE.		Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Lawry, 2b.	4	0	1	2	4	0	
Dysert, cf.	5	1	1	1	0	0	
Mulvey, cd.	4	1	1	0	0	0	
Shannon, cg.	4	0	0	2	0	0	
Griffin, lb.	2	0	1	9	3	1	
Stroh, 1b.	1	0	0	1	0	0	
Egan, r.	4	1	1	0	1	0	
Smith, ss.	4	0	0	2	2	1	
Bishop, 2b.	3	0	0	2	0	4	
Deinzer, 1.	3	1	1	1	2	0	
xWorrell.	1	0	0	0	0	0	
Total.	35	3	6	27	16	7	

TORONTO.		Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Lied, cf.	5	1	1	4	0	0	
Thrasher, cd.	5	0	1	3	1	0	
Bailey, cg.	4	2	2	3	0	1	
Onsloy, lb.	3	1	1	1	0	1	
Wagner, 2b.	4	1	0	2	1	0	
Warhop, ss.	4	1	1	0	3	0	
Hersche, 3b.	4	1	1	1	0	3	
Fisher, r.	5	0	1	3	1	0	
Aichlie, 1.	4	1	1	1	1	1	
Total.	38	8	9	27	8	5	

xFrappé pour Deinzer à la neuvième.

Score par reprises: R. H. E.
Toronto. 001004201—8 9 5
Baltimore. 000000030—3 6 7

Gardiens de l'Internationale

Voici la liste des joueurs de l'Internationale à date:

Newark — Shay, 2b; Holly, ss.; Cather, f.; Brugg, c.; Zinn, cf.; Kolseth, lb.; Downey, 3b; McCarron, r.f.; Woodward, 1.

Syracuse — Welch, cf.; McHale, 2b; Garvey, r.f.; Davis, ss.; Eckstein, 1f.; Raymond, 3b; Hopper, c.; Sullivan, lb.; Elliott, p.; Destro, p.

Jersey City — Harter, cf.; Irwin, ss.; Kronhaus, 3b; Lohr, 1f.; Labate, 2b; McAlister, lb.; Martin, r.f.; McGraw, c.; Clinton, p.

Rochester — Hagan, cf.; Hartman, 3b; Walsh, 2b; Estes, lb.; Levy, r.f.; Smith, 1f.; McLoughlin, 1f.; Brady, ss.; Flaherty, c.; Haken, p.; Grant, p.; Russell, p.

Buffalo — Harris, 2b; Baranda, c. f.; Carlstrom, 3b; Meyers, c.; Wiltse, lb.; Armstrong, ss.; Reiter, 1f.; Poe, r.f.; Divinney, p.

Baltimore — Lawry, 2b; Dygert, c. f.; Mulvey, r.f.; Shannon, 1f.; Griffith, lb.; Egan, ss.; Smith, ss.; Bishop, 3b; Herbert, p.

Fulton veut le championnat

Portland, Ore., 13 — Fred Fulton, qui réclame le championnat poids-lourd, a déclaré qu'il réclamerait un

Giants perdent aux Pirates samedi dernier

LIGUE NATIONALE.		R.	H.	E.
A Pittsburgh.	000000000—0 7 1			
Pittsburg.	00010010x—2 9 1			
Batteries — Sahee et McCarty; Cooper et Schmidt.				
Umpires—Moran et Riger.				
A Chicago.	12002001—6 9 1			
Boston.	010000030—4 7 1			
Chicago.	010000030—4 7 1			
Batteries — Hearne et Henry; Weaver et Kilmer.				
Umpires—Harrison et Quigley.				
A Cincinnati.	000000000—0 5 3			
Pluie.				
A St-Louis.	00000001x—1 5 0			
Remise.				

LIGUE AMERICAINE.		R.	H.	E.
A Philadelphie.	000000000—0 1 0			
Chicago.	000000000—0 1 0			
Philadelphie.	00000001x—1 5 0			
Shellenback et Schalk; Perry et Perkins.				
A Washington.	000000000—0 5 3			
Cleveland.	00000000x—1 4 0			
Washington.	00000100x—1 4 0			
Bagby et O'Neill; Johnson et Ainsmith.				
A Boston.	000000013—4 8 1			
St-Louis.	010000100—2 9 2			
Boston.	010000100—2 9 2			
Gallia et Nunamaker; Leonard et Schang.				
A New-York.	000301100—5 9 1			
Detroit.	000301100—5 9 1			
New-York.	01000050x—6 9 2			
James et Vele; Love et Hannah.				

LIGUE INTERNATIONALE.		R.	H.	E.
A Baltimore.	100000000—2 10 3			
Toronto.	000001100—2 4 2			
Baltimore.	001000000—1 5 1			
Batteries — Justin et Howley; Worral et Egan.				
Umpire—Johnson.				
A Baltimore.	000200000—2 10 3			
Toronto.	000200000—2 10 3			
Baltimore.	00300500x—15 9 1			
Batteries — Aichille et Fisher; Herbert et Egan.				
Umpire — Johnson.				
A Newark.	010000000—1 2 2			
Rochester.	000000000—0 4 1			
Newark.	000000000—0 4 1			
Batteries — Heitman et Flaherty; Jensen et Brugg.				
Umpires — Pirman et O'Brien.				

A Jersey City.		R.	H.	E.
Syracuse.	10010010—6 10 0			
Jersey City.	000000000—0 5 1			
Batteries — Walker et Hopper; Maloney et McGraw.				
Umpire — Westervelt.				
A Binghamton.	000000000—3 6 1			
Buffalo.	02010000001—4 10 1			
Batteries — Devinney et Meyers; Higgins et Haddock.				
Umpire — Lewis.				

Toronto se réveille dans l'Internationale

Samedi.		R.	H.	E.
Toronto.	21; Baltimore.	115.		
Rochester.	1; Newark.	0.		
Syracuse.	6; Jersey City.	0.		
Binghamton.	4; Buffalo.	0.		
Dimanche.				
Toronto.	8; Baltimore.	3.		
Newark.	2; Rochester.	2.		
Binghamton.	7; Buffalo.	6.		
Syracuse.	2; Jersey City.	1.		
Dimanche.				
Toronto.	à Baltimore.			
Buffalo.	à Binghamton.			
Rochester.	à Newark.			
Syracuse.	à Jersey City.			

POSITIONS.		G.	P.	Pct.
Binghamton.	5	0	100	
Newark.	4	1	800	
Rochester.	3	2	650	
Baltimore.	3	3	500	
Syracuse.	2	3	400	
Toronto.	2	4	333	
Jersey City.	1	4	200	
Buffalo.	1	4	200	

Red Sox dangereux dans l'Amérique

Samedi.		R.	H.	E.
Philadelphie.	1; Chicago.	0.		
Washington.	1; Cleveland.	0.		
St-Louis.	4; Boston.	2.		
New-York.	6; Detroit.	5.		
Dimanche.				
Chicago.	1; Cleveland.	0.		
New-York.	à Detroit.	pluie.		
Aujourd'hui.				
Chicago.	à Philadelphie.			
St-Louis.	à Boston.			
Detroit.	à New-York.			
Cleveland.	à Washington.			

POSITIONS.		G.	P.	Pct.
Boston.	13	10	565	
Chicago.	19	8	555	
Cleveland.	12	10	545	
New-York.	12	10	545	
Washington.	10	11	476	
St-Louis.	9	10	474	
Detroit.	7	10	412	
Philadelphie.	8	12	400	

Ruth meilleur frappeur dans l'Amérique

Voici les records des frappeurs des grandes ligue au cours de la semaine dernière:

AMERICAINE.

Ruth, Boston, .407; McMullin, Chicago, .400; Speaker, Cleveland, .393; Baker, New-York, .384; Tobin, St-Louis, .383; Jackson, Chicago, .379;

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte-Tout-jours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

Risberg, Chicago, .375; Hooper, Boston, .369.

NATIONALE.

Doyle, New-York, .426; Flack, Chicago, .382; Young, New-York, .380; Kauff, New-York, .366; Wilson, Boston, .360; Paulette, St-Louis, .355; Smith, Boston, .340; Myers, Brook-Alen, Cincinnati, .333.

lyn, .347; McCarthy, New-York, .345;

SOUTHERN ASSOCIATION.

Nashville, 6; Atlanta, 2.

Memphis, 6; Mobile, 3.

Chattanooga, 6; Birmingham, 5.

ASSOCIATION AMERICAINE.

Louisville, 3; Toledo, 2, 11 reprises.

Columbus, 2; Indianapolis, 1.

Minneapolis-Kansas City, pluie.

St-Paul-Milwaukee, pluie.

L'Ouest est-il redoutable pour les Giants

Samedi.

Pittsburg, 2; New-York, 0.

Boston, 6; Chicago, .

Philadelphie à St-Louis, pluie.

Brooklyn à Cincinnati, pluie.

Dimanche.

Boston à Chicago, pluie.

Brooklyn à Cincinnati, pluie.

Philadelphie à St-Louis, pluie.

POSITIONS.		G.	P.	Pct.
New-York.	18	3	857	
Chicago.	13	6	684	
Pittsburg.	11	9	550	
Cincinnati.	11	12	478	
Philadelphie.	8	11	421	
Brooklyn.	7	12	368	
St-Louis.	7	14	333	
Boston.	6	14	300	

CONSTANTIN A UNE RECHUTE

Paris, 13.—On mande de Zurich que l'ex-roi de Grèce, Constantin, est dans un état très sérieux.

ACCORDAGE DE PIANOS

Le printemps est la saison où les pianos devraient être inspectés et mis d'accord. Les changements de température effectués durant l'hiver affectent beaucoup les instruments. Nous avons des experts pour cette ouvrage et donnons un prompt service.

C.W. LINDSAY

189 SPARKS ST. Q.5726

LE LAIT AIDE LES ENFANTS A CROITRE

Outre des substances nutritives bien connues, il convient quelque chose de particulier que les enfants doivent avoir afin de profiter. Vos enfants peuvent trouver ces substances en d'autres aliments, mais pas en assez grande quantité. Donnez à vos garçons et à vos filles la chance de profiter raisonnablement, en leur donnant du lait à boire. Une pinté par jour n'est pas trop — commencez maintenant à augmenter votre commande de lait.

Ottawa Dairy PHONE Q. 1188

Faites votre part, en aidant à nettoyer la ville d'Ottawa, cette semaine.

VOS VOISINS

Demandez à n'importe lequel de vos voisins pour quelle raison ils encouragent l'Hydro. Ils vous répondront que grâce à la concurrence de l'Hydro, l'électricité a été réduite de 500 pour cent et que l'unique moyen d'obtenir une autre réduction est de continuer d'encourager l'Hydro — plus elle aura de clients — meilleur marché sera son service.

Si vous n'êtes pas encore un client de l'Hydro, pourquoi ne pas le devenir sans délai? Ce faisant, vous contribuerez à rendre les taux actuels encore plus bas qu'ils ne sont.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA

Antrefois Service Municipal d'Electricité
109 rue Bank—Angle de la rue Albert
Tél.: Queen 1901



PLOMBERIE-CHAUFFAGE

J.-A. LANGELIER

Système de Chauffage à Gravité directe — Installations durables et économiques — Travail irréprochable et garanti — Escompte spécial au clergé et aux Communautés religieuses — Demandez nos prix

Aux Plombiers et Marchands de Ferronneries :

Nous avons un assortiment complet de valves, tuyaux, articles sanitaires, objets de plomberie, pompes, etc., aux prix les plus bas du marché.

EXPEDITION IMMEDIATE — ECRIVEZ-NOUS

Tél. Queen 1928 310-312-314 WELLINGTON

COLUMBIA

Grafionolas

LINDSAY offre un étalage considérable

Les grafionolas et les disques Columbia n'ont besoin d'aucune introduction. Mais ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'aux magasins Lindsay des personnes courtoises vous serviront, attentives à vos désirs, se faisant un véritable plaisir de vous démontrer les magnifiques qualités des grafionolas Columbia et de jouer pour vous n'importe quel morceau que vous aimeriez entendre en fait de musique à disques Columbia.

Tout le bien-être et le confort possibles vous attendent ici. Tout ce qui peut contribuer à la supériorité du service est systématiquement suivi chez Lindsay et si parfaitement qu'il ne peut y avoir sujet de plainte pour aucun client.

Les disques Columbia

L'expression "Toute la musique du monde entier" est entièrement juste quand elle est appliquée aux disques Columbia. Certes avec des artistes de la trempe de Lazaro, Rother, Graveure, Lucy Gates, Mary Garden, Alice Nielson, Slezak, Scotti, Stracciari, Hofman, Godowsky, Ygaye, Kathleen Parlow, et des centaines d'autres du même acabit qui chantent et jouent exclusivement pour Columbia la meilleure musique du monde est votre quand vous le désirez.

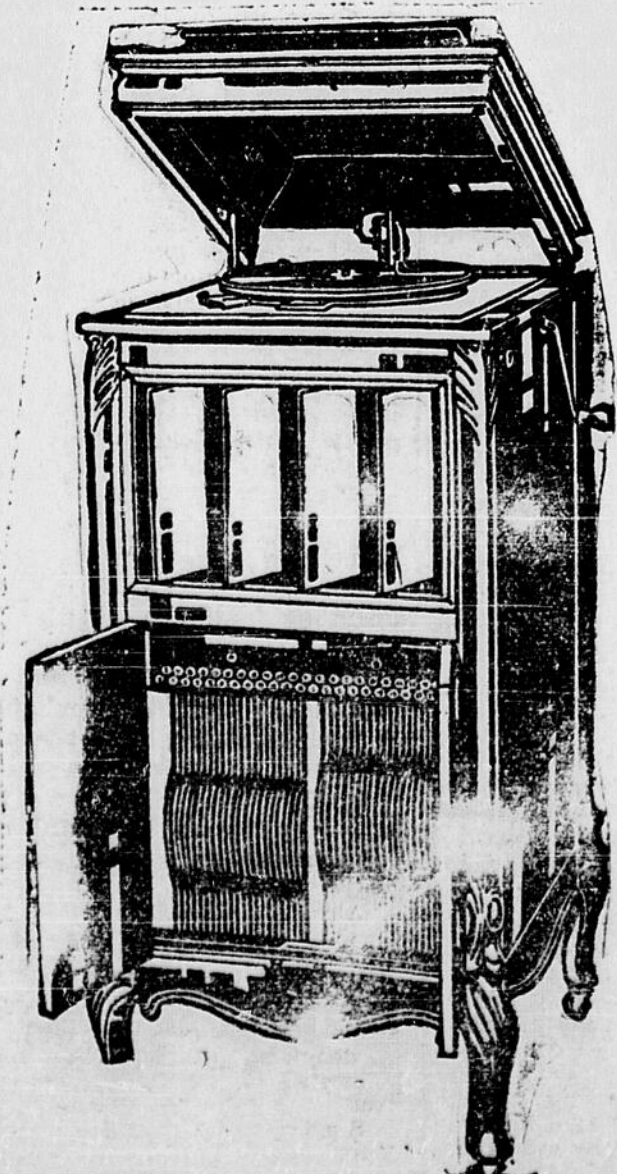
Faites-vous un devoir, la prochaine fois que vous serez à proximité d'un magasin Lindsay d'entrer le visiter et entendre quelques-uns des artistes Columbia.

Grafionolas — \$24.00 jusqu'à \$155.00.
Disques Columbia — de 85c en montant.

PAIEMENTS FACILES CONVENUS, SI DESIRES, POUR TOUT ACHAT

C.W. LINDSAY

La maison de pianos par excellence, du Canada
183 RUE SPARKS
Montreal, Kingston, Brockville, Belleville, Cornwall, Québec et Trois Rivières



LE TABAC RoseQuesnel

Le Meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché. Il possède de l'arôme caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens de choix.

Le Gros Paquet à 10 cts.

Contient deux fois la quantité du paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume vous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que.

Le Gros Paquet à 10 cents

CACHETS du Dr Fred. DEMERS

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TÊTE

N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et si efficaces.

DEPOT : 309, RUE SAINT DENIS, MONTREAL

Nouvelles de Hull

Mme Amelin est gravement blessée par l'automobile de M. I. Charon. — Grande démonstration en faveur de la paix. — Arbitrage entre les employés et la Hull Electric. — La cour du recorder est peu fréquentée.

VICTIME DE L'AUTO

Quelques citoyens ont déjà protesté, depuis quelques jours, contre le danger des automobiles qui circulent à trop grande vitesse dans les rues de notre ville.

Un malheureux accident, arrivé hier sur la rue Notre-Dame, leur donne raison et devrait servir d'avertissement aux automobilistes.

Mme Mathilda Amelin, du No 87 de la rue Leduc, se rendait hier matin à l'église Notre-Dame, quand, arrivée au coin de la rue Victoria et Notre-Dame, elle fut soudainement frappée par l'automobile de M. Isidore Charon, qui était alors conduite par M. Hervé Meloche.

Mme Amelin tomba à la renverse et la roue d'avant de la lourde machine lui passa sur le corps. Elle a le bras droit brisé, une blessure douloureuse au bras gauche, et elle souffre de douleurs dans le corps qui semblent indiquer que l'automobile lui a infligé des lésions internes qui peuvent mettre sa vie en danger, surtout si l'on considère que Mme Amelin est âgée de 69 ans.

MM. Beauchamp et St-Yves qui s'élançèrent au secours de la blessée, eurent beaucoup de peine à la retirer de dessous l'automobile. Elle fut en toute hâte transportée chez elle dans la voiture même qui l'avait renversée. Elle est sous les soins du Dr J. U. Archambault.

D'après la version de la victime elle-même, ce matin, l'automobile l'aurait frappée au moment où elle venait d'éviter une autre voiture et en arrivant près de la chaussée, en face de l'église. Elle n'a pas vu venir l'automobile, et prétend qu'aucun signal d'alarme n'a été donné.

Mme Amelin a passé une mauvaise nuit, et, cet avant-midi, elle souffrait de douleurs internes. On craint beaucoup pour sa vie à cause de son âge avancé.

POUR LA PAIX

Les Artisans Canadiens Français sont à préparer, pour dimanche prochain, une grande démonstration publique ainsi qu'une messe solennelle qui sera dite à l'église de St-Rédempteur, pour demander le rétablissement de la paix.

Une grande procession aura d'abord lieu le matin, et tous les Artisans, les sociétés sœurs et le public en général sont invités à prendre place dans le défilé.

Le départ se fera de la salle St-Rédempteur et le défilé aura lieu par les rues Papineau, du Pont, et Principale jusqu'au carré de l'Hôtel-de-Ville où, à 9 h. et 15 se fera le ralliement général.

La procession se rendra ensuite à l'église de St-Rédempteur, en passant par les rues Notre-Dame, Alfred, Champlain, Victoria, Frontenac, Leduc, Levis et St-Rédempteur. La grande messe sera chantée à 11 heures et 30.

Dans l'après-midi, il y aura fête d'enfants à la salle St-Rédempteur. Il y aura discours, musique et chant. L'orchestre Normand sera chargée du programme musical. Tout le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

ETRANGER ENNEMI

Un nommé Antoine Mohammed, du No 127 St-Laurent, a été arrêté samedi par la police sous l'accusation d'être un étranger ennemi de l'empire britannique. Mohammed appartient à la nationalité turque.

Mme FEUE P. H. DUROCHER

Les funérailles de Mme P. H. Durocher, ancienne citoyenne très estimée de notre ville, ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le manque d'espace nous force à remettre à demain la publication du compte rendu de ces funérailles imposantes.

TRIBUNAL D'ARBITRAGE

Les difficultés entre les employés de la Hull Electric et la compagnie, au sujet des salaires, seront réglées par un tribunal d'arbitrage.

Le juge Gunn, président de la commission de conciliation, a envoyé des avis aux autres membres qui devront prendre part aux délibérations, pour leur demander de se rencontrer avec lui et de décider sur quels points devra porter l'enquête, et quels seront les témoignages qui devront être entendus.

Les membres de ce tribunal d'arbitrage sont, outre le juge Gunn M. George D. Kelly, qui représentera la Hull Electric et M. Alfred Boneroff, qui agira comme représentant des employés de la compagnie.

COUR DU RECORDER

En l'absence du recorder Desjardins, l'échevin Navion présidait la cour ce matin. Mais comme, de puis la disparition des bars, cette cour est peu achalandée, la séance a été de courte durée.

Deux jeunes filles d'Ottawa ont comparu devant le tribunal, en solennels blanches et toilettes gaies sous l'accusation de fréquenter trop longtemps et avec trop d'insistance les rues de la ville, autrement dit : sous l'accusation de vagabondage.

M. l'échevin Navion leur prouva que leur présence ici n'était pas désirable en les condamnant à dix piastres d'amende ou à huit jours de prison. Comme elles n'avaient pas le montant nécessaire, elles du rent prendre le chemin de la prison du gouvernement.

IL PREND DU MIEUX

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le chef du département du feu, qui a été blessé dans un accident d'automobile vendredi dernier, prend du mieux et qu'il est maintenant considéré comme hors de danger. M. Tessier sera cependant obligé de rester à sa demeure durant plusieurs jours.

VENTE A L'ENCHERE

Mercredi le 15 courant, à 2 hrs. p.m. seront vendus à l'enchère publique tous les articles de ménage et autres biens meubles, tels que voitures d'hiver et d'été, harnais, cheval, etc., appartenant à la succession de Dame Damase Charron, au coin des rues St-Etienne et St-Hyacinthe, Hull.

ENCAN

Mardi, 14 mai, à 10 heures a.m., vente par encan de tout l'ameublement de l'hôtel Albion. — J. Fournier, propriétaire, rue Principale, Hull.

60 ameublements de chambres, 2 robes de voitures (Musk ox) évaluées à \$250.00 chacune, 3 ameublements de salons, 4 caisses registre (cash register), 4 gros poêles, 5 fourneaux, 3 comptoirs, miroirs, tapis, papiers, chaises, tables, glacières, ustensiles de cuisine, etc., etc. Chance exceptionnelle pour acheter à bon marché.

J.-A. MOUSSETTE

Encanteur.

AU PUBLIC

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai repris l'exercice actif de ma profession que j'ai dû abandonner il y a quelques années pour me consacrer dans une autre sphère d'activité. A l'avenir je me donnerai spécialement à ma clientèle et j'offre par anticipation mes remerciements à ceux qui voudront bien m'honorer de leur confiance.

Heures de bureau : 10 à 11 hrs. m.; 1.30 à 3 hrs. p.m.; 7 à 8 hrs. p.m.
Dr J.-U. ARCHAMBAULT,
132 rue Principale, Hull.
Tél. Q. 2019.

J.n.o.

LE CANADA ET L'ASIE

M. J.-L. Bates, qui a résidé au Japon durant seize ans, a donné samedi soir une conférence, après le dîner qui a eu lieu au club Kiwanis.

Il dit que le Canada, ainsi que les autres pays, ne devraient pas se désintéresser des immenses progrès qui se sont accomplis en Asie. Les pays asiatiques ont une population de 559 millions, et ils se réveillent de leur torpeur passée, surtout au Japon, où, depuis soixante ans, des progrès extraordinaires ont été faits.

Au Japon, en Chine et dans les Indes, les chefs nationaux se rendent compte de ce qui se passe dans les autres parties du monde et de grands événements sont à la veille de se produire dans ces pays, au point de vue politique, économique, social, moral et religieux.

Parlant des relations du Canada avec les Indes, il dit que la Puissance devrait les considérer avec l'ardeur d'esprit, particulièrement en ce qui concerne l'immigration.

Le principal facteur du progrès de l'Asie est le Japon qui possède maintenant une armée de 2,000,000 de soldats, avec une réserve de 2,000,000.

Le Canada, dit-il, devrait prendre une plus large part au progrès de l'Orient et ses relations avec le Japon devraient être stimulées par l'établissement d'un consulat dans ce pays.

Je crois que la sécurité des citoyens canadiens n'en souffrirait pas de préjudice, continua-t-il. Le Canada devrait être mieux représenté dans l'Est.

Les consuls asiatiques ne connaissent pas plus le Canada que l'Argentine. Il serait à souhaiter que nous ayons des représentants dans le service diplomatique de l'empire britannique; nous n'en avons encore aucun.

LA FETE DE JEANNE D'ARC

Washington, 13 — La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée, hier, à Paris et aux Etats-Unis, et une lettre à ce sujet envoyée par Mme Poincaré, épouse du président de la république française, a été lue dans les différentes églises des Etats-Unis.

LES ONTARIENS SONT MECONTENTES

Tilsburgh, Ont., 13 — Un grand nombre de cultivateurs de certaines régions d'Oxford-Sud sont tellement mécontents de voir le gouvernement annuler les exemptions, qu'ils sont à l'aise de signer des pétitions demandant la démission de M. Donald A. Sutherland, leur député. Des centaines de fermiers ont été exemptés, avant les élections, et plusieurs croyant qu'ils ne seraient pas appelés dans l'armée, ont acheté des terres, et même se sont mariés.

VINGT HOMMES NOYES

St-Zacharie, Beauce, Qué., 13 — On apprend du Lac des Anglais, dans le haut du comté de l'Islet, près des lignes de la Beauce et du Maine, qu'une vingtaine d'hommes de chantiers se sont noyés il y a quelques jours en descendant dans la rivière, sur un radeau, après que le flotage des billets eût été terminé.

Il a été impossible de confirmer ou de démentir cette rumeur.

LES SANS TRAVAIL

Montréal, 13. — Les razzias des sans-travail, en vertu de la nouvelle loi, s'accomplissent depuis samedi avec activité. La police a arrêté pas moins de cent individus en deux jours dans les clubs, salles de pool, cinémas et autres endroits d'amusement et tous, ce matin, ont été condamnés à subir un procès.

Au nombre des inculpés se trouvaient un infirme, qui ne peut se mouvoir sans béquille, et un soldat de retour du front et malade. Ce dernier a été relâché, mais l'autre devra comparaître devant le tribunal. La police municipale, qui est chargée de la nouvelle tâche, entend continuer son travail sans relâche.

CONTRE L'ACCUMULATION DES VIVRES

La Commission des Vivres du Canada met les épiciers en garde contre l'accumulation qu'ils donnent à leurs clients de se faire des provisions de farine et de sucre. Plusieurs cas de ce genre ont été rapportés à la Commission. Or, le consommateur qui prendra ce conseil et qui fera un approvisionnement de farine ou de sucre s'exposera à une amende variant de \$100 à \$1,000. L'épiciers trouve coupable d'avoir conseillé l'accumulation à ses clients s'expose à son tour à la même amende et de plus à l'annulation de sa licence.

LUGUBRE DECOUVERTE

Ce matin, vers six heures, Mme Simonneau, 31 rue Henderson, s'aperçut de la disparition de son mari, M. J. Simonneau, âgé d'environ soixante ans. Comme elle ne le trouvait pas dans la maison elle fit appeler aux voisins qui poursuivirent les recherches autour de la maison. Vers neuf heures, ils le découvrirent dans une maison inoccupée située au fond de la cour. Le malheureux était pendu au plafond par une forte corde. Le cadavre a été transporté à la morgue Gauthier où aura lieu l'enquête. On croit à un moment d'aliénation mentale.

AU PARLEMENT

SEANCE DU MATIN.

Au commencement de la séance, M. Guthrie, solliciteur général, annonce que jeudi prochain, il donnera l'occasion aux députés de discuter la question de l'extension du Yukon.

L'hon. Charles Murphy a demandé au premier ministre où le gouvernement avait l'intention de recevoir les cultivateurs venant présenter leurs réclamations. Le ministre de l'Agriculture répond que les fermiers se réuniront au théâtre Russell demain matin et demain après-midi. Il y aura entrevues avec le gouvernement à 11 h. 30.

Le bill constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs du Canada a été voté en deuxième lecture.

La Chambre se remet ensuite à l'étude du bill du Service Civil.

M. Turfitt, d'Assiniboine, propose que tous les employés du Service Civil qui seraient nommés à l'avenir, n'aient pas le droit de vote.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

M. Maclean répond que la demande de M. Turfitt demanderait d'être considérée longuement, et qu'il n'est pas opportun de la faire en ce moment.

M. Jacques Bureau, de Trois-Rivières, propose un amendement à la clause 30, afin de protéger les employés civils de la suppression de leur emploi.

PIOUS-PIOUS A ST. JEAN, BAPTISTE

Un détachement du fameux bataillon des chars d'assaut, comprenant la station de l'Université Laval, annoncée ici, s'en fut en parade d'église à St-Jean-Baptiste, hier matin, à la messe spéciale chantée à 9 heures par M. l'abbé Chéné, des soldats en khaki remplaçant les enfants de chœur comme assistants. Le chœur d'ailleurs était rempli de pious-pious. Mgr Mataieau, archevêque de Regina et ancien recteur à Laval, présidait au trône. L. R. P. Marchand, curé de la paroisse souhaita la bienvenue aux 150 soldats du bataillon et Monseigneur leur adressa des félicitations pour le bon exemple qu'il donnaient au pays en continuant d'accomplir fidèlement leurs devoirs religieux, plusieurs en effet reçurent la sainte communion.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l'établissement de l'Université Laval parce qu'il était confiant que cette institution serait le berceau de la loyauté et qu'à l'heure du danger, ses fils se rallieraient à la cause. Or ce temps est venu et la preuve est donnée que l'on ne se trompait pas. Les jeunes de Laval, sont prêts à lutter, à mourir s'ils le faut afin de recevoir la récompense qui attend celui qui défend les bas sens pays.

Autrefois, dit-il, au cours d'une brève allocution, le parlement anglais encourageait l

COURRIER DE PROVINCE

BOURGET

M. Irénée Sirols, de Hull, qui était au front depuis plus de trois ans, servant dans l'artillerie, est revenu en congé. Il visitait ses sœurs, Mme Dr Bourque et Mme A. Goulet, cette semaine.

M. Pierre Bélanger avait la douleur de perdre deux de ses enfants le même jour, un de six ans et l'autre de deux ans, de la coqueluche et ne la grippe. Nos sincères sympathies à la famille.

M. et Mme E. Bergeron, de Hammond, visitaient des amis ici dimanche.

Chez M. Nap. Lefebvre, Jr., une fille, portée au baptême par M. et Mme A. Lefebvre, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph Lanthier, de Moose Creek, rendaient visite à chez M. A. Goulet, dimanche dernier.

Mme Dr Bourque était à Ottawa par affaires cette semaine.

Depuis plusieurs années notre petit village était privé d'une bonne couturière, mais aujourd'hui, Mme Desmarais, de Montréal, vient offrir ses services.

Esprons qu'elle se fera bientôt une bonne clientèle, à qui elle garantira entière satisfaction.

Nous apprenons avec peine la maladie grave de Mme François Lortie et de M. Athanase Labelle. Nous faisons des vœux pour leur prompt rétablissement.

COLINETTE.

CHATEAUGAU

8 mai 1918.

M. Henri Turcot, étudiant, est allé à Montréal, mardi dernier. On croit qu'il s'enrôlera dans le corps d'aviation.

Les jeunes filles du village, sous l'habile direction de Mlle Meunier, institutrice, ont exécuté de jolies morceaux de chant, à l'occasion de l'ouverture du mois de Marie. Ce fut un succès. Tous s'y attendaient d'ailleurs.

Le catéchisme préparatoire à la confirmation est commencé. Mgr Emard fera, en effet, sa visite pastorale vers le 19 mai.

Lundi prochain M. P. Grenier conduira Mlle Fl. Legris à l'autel.

M. J. Legris est de passage à Ste-Clotilde.

Mme E. Turcot recevait, dimanche, sa famille, de St-Louis de Gonzague.

M. Henri Turcot, E.E.P., et son ami, H. Asselin, sont allés en excursion de pêche, cette semaine. Ils sont enchantés de leur petit voyage.

M. Ant. Tremblay vient d'ouvrir un "chic" restaurant qui, déjà, est très achalandé.

Le conseil municipal s'est réuni, mercredi, sous la présidence de M. M. Bouthillier, maire de la localité.

Mlle Meunier, institutrice, a déposé sa démission au bureau du secrétaire. Elle doit prendre une classe à St-J. Chrystostome, l'an prochain.

M. Ant. Hébert, étudiant à Ste-Thérèse, doit venir rendre visite à son oncle H. Turcot, avant son départ pour le camp d'aviation.

M. Henri Turcot recevait, mercredi dernier, son ami, M. Henri Asselin.

Les semailles sont commencées mais restent très peu avancées pour l'époque.

M. Henri Turcot a passé la fin de semaine à Montréal, l'hôte d'amis et de confrères.

M. E. Primeau conduisait à l'autel, lundi dernier, Mlle E. Oumet, de cette paroisse.

Dimanche, Mlle Doute et Peras ont fait résonner les voûtes de notre temple paroissial des échos de l'Ave Maria de Gounod. Leur timbre riche et sonore a attiré l'attention des fidèles. Nous espérons les voir revenir charmer nos oreilles d'autres mélodies classiques. Mme Primeau, l'organiste attirée de Ste-Clotilde, avait, pour la circonstance, eu l'amabilité de céder sa place.

Lundi dernier, soirée chez MM. Moquin et Oumet.

M. L. Lorrain est dangereusement malade.

M. Joseph Asselin, sr., est décédé à la résidence de son fils, Joseph, ces jours derniers. On remarquait aux funérailles: MM. J. Asselin, H. Asselin, H. Turcot, P. Legris, Henri Asselin, P. Dextrats, Th. Lefebvre, A. Tremblay, E. Primeau, J. Dwyer, W. Ryan, E. Turcot, H. Turcot, J. Asselin, etc.

Mlle Fl. Legris est l'hôtesse de ses parents pour une quinzaine.

BAIRD

Vendredi dernier, le 3 mai, avait lieu à l'école séparée de Baird, une partie de cartes au profit de cette dernière. Les recettes se sont élevées à cent trois piastres et quinze sous. Mille remerciements à tous ceux qui ont contribué pour leur venir en aide. Tous s'amusèrent très bien jusqu'à une heure avancée de la nuit, se souhaitant un bonsoir et se promettant bien d'y revenir aussitôt que l'occasion se présentera.

M. L. Allen, pompier à Port Arthur, est revenu dans sa famille.

M. Adolphe Perrier était en ville, jeudi dernier, par affaires.

On se plaint beaucoup de la conscription, car tous les jeunes gens partent. On se demande comment se feront les récoltes à l'automne; plusieurs en souffriront certainement.

Mlle D. Daoust, institutrice, était à Port William, samedi dernier, en visite chez M. Lafollet. Elle était enchantée de revoir ses bons amis.

Tous les soirs ont lieu les exercices du corps de Marie. Tous se font un devoir de venir prier cette bonne mère du ciel et lui demander la paix.

M. Léopold Ferra, ainsi que plusieurs autres nous quitteront sous peu pour prendre l'habit militaire.

M. et Mme Louis Ross font part à leurs parents et amis de la naissance

FEMME MALADE MAINTENANT BIEN

A pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Lisez sa lettre.

Pottersville, Pa. — "J'ai longtemps souffert de douleurs dans le côté, et j'étais tellement faible que je ne pouvais rien lever, ni faire aucun travail. Lorsque j'étais couchée, et que j'essayais de me redresser, c'était comme si quelque chose se brisait. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a ramenée à la santé, et je suis maintenant tout à fait comme autrefois."

Mlle HAZEL CHUBBUCK, Pottersville, Penn.

Des milliers de femmes se traitent d'un jour à l'autre, dans le même pénible état que Mlle. Chubbuck; ou elles souffrent de déplacements, d'irrégularités, d'enflure, d'ulcères, de maux de dos, de côtes, de têtes, de nervosité, ou de morosité.

Qu'elles souffrent de l'expérience de Mlle. Chubbuck, en essayant ce célèbre remède aux racines et herbes, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, comme elle, elles y trouveront le soulagement à leurs souffrances.

Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., pour des suggestions spéciales. Le résultat de sa longue expérience est à votre disposition.

Plusieurs jeunes sont allés se présenter devant le juge à l'Original, M. Eugène Longin, cultivateur, a eu un décal de six mois. M. P. Trudeau a eu le même temps. M. B. Campeau a eu deux mois. M. Albert Laframboise, commis, a eu seulement un mois.

LES FLEURS DES FLEURS.

STE-ANNE DE PRESCOTT

M. Sanson passe quelques jours à Montréal, chez des parents.

M. Félix Matte et son fils, Roy, Marcel, sont venus passer quelques temps chez M. Gilbert Roy.

M. et Mme Louis Dubois, de Rigaud, rendaient visite à des parents et amis de Ste-Anne, dimanche.

M. J. Martineau et son fils, Emilie, sont allés à l'Original, par affaires, samedi dernier.

Mlle Juliette Biard est allée passer quelques temps chez sa sœur, Mme Urban Lortie, à G. en Robertson.

M. Adolphe Leroux était de passage à Ste-Eugène, samedi dernier.

M. l'inspecteur J. Wash visitait les écoles de la paroisse, la semaine dernière.

PERLE.

FASSETT

Les bons vieux cantiques à Marie sont chantés tous les soirs par un chœur d'enfants d'école, sous la direction de Mlle. Eléonore. Ces exercices ont été suivis avec plaisir par une grande foule, après une rude journée de travail.

Il a fait bon pour l'artisan de venir s'agenouiller aux pieds de Marie et lui demander avec confiance lumière et protection. Dans de pieuses lectures on rappelle les titres attachés au nom de la Ste-Vierge. C'est ce qui fait l'orgueil de notre confiance.

M. le curé a été absent quelques jours pendant les Quarante-Heures à Greville.

Un bien triste accident s'est produit au moulin de la Fasset Lumber Co., le 7 dernier. Léo Giguère a été saisi par un arbre de couche (shaft) et s'est fait en chair. La mort a été instantanée. Le même jour, décédait, à quelques jours de maladie, Joseph Dalaire, cultivateur. Aux deux familles éprouvées nos sympathies.

BLAISE.

ST-PASCHAL BAYLON

Mort subite.

Jeudi matin, le 2 mai, à trois heures, le matin, M. François Cardinal vint frapper à la porte de M. Lorenzo Le Bay, son voisin, demandant un secours, disant qu'il allait mourir.

Comme M. Lemay s'apprêtait à le reconduire chez lui, le vieillard se sentit faiblir et partit seul; il tomba sur le pas de porte, mort.

M. Cardinal restait seul dans sa maison; il était veuf depuis sept ans. On transporta son corps chez son fils Cléophas.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église paroissiale, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil: Mme Paul Foubert, Mme E. Gravel, Mlle Jacques Gareau, ses filles et Cléophas Cardinal, son fils; deux sœurs, dont l'une religieuse, de Montréal; et quatre frères.

Les porteurs étaient MM. Ovide Lande, Théodore Lemay, J. Dunigan, J. Villeneuve, D. Rollin et J. Lalonde.

ROSEE.

LUSKVILLE

13 mai 1918.

M. Horace Alarie, jeune conscript, de St-Janvier, était en promenade chez ses oncles, MM. Joseph et J.-B. Alarie, avant d'être appelé pour la guerre.

M. Henri Lapointe est allé voir ses parents à Montréal et à St-Janvier.

Mlle Irène et Marguerite Lapointe sont de retour d'une promenade à Rigaud, Montréal, Ste-Thérèse et St-Janvier.

Un bon nombre de jeunes gens d'âge militaire sont partis, et plusieurs vont partir ces jours-ci. Ce sont presque tous des fils de cultivateurs.

M. le curé, dans son sermon, le jour de l'Ascension, a recommandé aux jeunes gens d'obéir aux lois du gouvernement et de faire leur devoir.

MM. J.-B. Alarie et F. Allen ont été choisis par les membres de la Société Coopérative des agriculteurs pour aller représenter la paroisse, le 14 mai, à Ottawa, avec la délégation de la province de Québec.

Naissances

Le 16 avril, l'épouse de M. D. Soulières, une fille qui a reçu les noms de Gertrude, Anita. Parrain et marraine: M. et Mme T. Allan.

Le 25 avril, l'épouse de M. Joseph Tremblay, un fils qui a reçu les noms de Joseph, Georges Saio-

mon. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Noël.

L'épouse de M. Louis Perrier, une fille qui a reçu les noms de Marie-Louise, Délima, Fernande. Parrain et marraine: M. et Mme W. Lussignan.

Le 16 mai, l'épouse de M. Damase Perrier, un fils qui a reçu les noms de Joseph, Paul, Emilie. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Tremblay.

Le 16 mai, l'épouse de M. Alfred Lussignan, un fils qui a reçu les noms de Joseph, Emilie. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lebrun.

ELOIGNEE.

FASSETT

Nous avons eu hier les funérailles de M. L. Giguère, tué dans un terrible accident le 7 courant. L'église était ornée de ses plus précieux ornements de deuil, car le défunt, pendant plusieurs années, avait rempli l'office de sacristain. M. le curé a chanté le service. Il y avait foule de parents et d'amis du défunt, ses compagnons de travail aux scieries.

Le même jour, service solennel de Joseph Dalaire, inhumé la veille. Foule très nombreuse. Chose curieuse, c'était pour la troisième fois depuis six mois que nous avions doubles funérailles le même jour.

Nos religieuses sont allées à la maison-mère à Ottawa-Bell, afin de choisir des déléguées pour le chapitre général qui doit se tenir dans quelques mois.

Plusieurs jeunes gens appelés pour le service militaire nous ont quittés hier soir. Il y avait des pleurs, certes.

Le 8 courant, M. Poitevin conduisait à l'autel Mlle Florence Lathier, fille de M. Léonard Lathier, entrepreneur pour la "Fasset Lumber Co.". Il y avait nombre d'intimes à la cérémonie présidée par M. le Curé. Il y eut chant par le chœur des Enfants de Marie, ensuite réception intime chez le père de la mariée.

BLAISE.

MORT DU REV. PERE A. LARIVIERE, O.M.I.

Après plusieurs années de langueur et d'irréductible maladie, le R. P. Albert Larivière, O.M.I., natif d'une humble et chrétienne famille de cultivateur de St-Simon de Yamaska, diocèse de St-Hyacinthe, est décédé dimanche dernier, le 5 mai, dans la province du Manitoba, à l'âge prématuré de 35 ans.

Nature loyale, expansive à la fois et réfléchie, joviale et recueillie, ouverte et cultivée, le R. P. Larivière était l'un commerce agréable, reposant, en même temps que délicatement enjoué et spirituel.

Jamais triste ni abattu, même sous les coups de l'impitoyable maladie, il avait su donner l'exemple du bon cœur et de la joie courtoise et résignée était communicative, il en avait plein le cœur, *Superabundantia in omni tribulatione mea*.

L'épreuve avait encore embelli sa vie languissante, sa physionomie tout d'un coup s'éclaircit et sa parole s'illumina; naître tout des irradiations de la paix intérieure, s'auraient des diaphanes clartés de la souffrance sanctifiée. Jésus crucifié avait baigné son âme à paiser sur cette figure émaciée et souriant à ces traits accentués les amertumes de son agonie. La volonté victorieuse se faisait offerte en holocauste au jour de sa profession religieuse, et qui mélangé dans le calice du martyre, s'offrait à l'autel de la doctrine, le sacrifice de son sacerdoce à l'indéfinissable passion du Sauveur, baignait amoureusement la main du Divin Maître qui l'abreuvait de fief pour purifier son âme davantage et l'attirer paternellement à Lui par l'appas du renoncement.

Aux heures de renouveau, lorsqu'un regain de vitalité ramenait sa respiration éteinte du fond de son ermitage improvisé, il revêtait délicieusement d'apostolat actif au milieu des sauvages et d'immolation au salut des âmes, *"Superimpender pro animalibus vestris"*, aux heures sombres, lourdes et angoissantes, dans la solitude de sa thébaïde alimée, il s'éprenait doucement de sainte nostalgie pour le bonheur du ciel, anxieux d'éternelle félicité près de Dieu, *"capio dissolvi et esse cum Christo"*.

La prière était sa joie et son reconfort. Sa piété était sereine, filiale, profonde, constante. Le Sacré-Cœur de Jésus et sa Mère Immaculée étaient ses deux amours; au sanctuaire de leur amour, il associait la suite de sa famille religieuse et de sa famille naturelle. De sa belle voix musicale et expressive, voilà les beaux thèmes qu'il aimait à chanter à satiété, avec les doux refrains et les attrayantes épopées de la terre canadienne.

Ses confrères et ses amis conservent de lui un souvenir attachant et édifiant.

Un tombeau béni s'embaumera à jamais de la floraison de ses bons exemples; puisse la céleste Jardinière, sa Mère chérie du ciel, qui l'a moissonné au saint lieu en beau mois de Marie, faire refleurir sur ses derniers restes les perpétuelles et printanières exhalaisons de ses vertus, *"Defunctus adhuc loquitur"*.

Que Jésus et Marie couronnent et récompensent le modeste et sympathique religieux Oblat qui a tant souffert, parfois chanté et beaucoup prié.

R. I. P.

G. B., O.M.I.

"TANLAC M'A PROCURE TOUT UN MONDE DE SOULAGEMENT"

Mme Lawson dit que Tanlac a fait disparaître chez elle une maladie chronique.

"Franchement je n'avais pas fini de prendre ma première bouteille de Tanlac que j'étais assurée que c'était bien là le remède dont mon système avait besoin", disait, l'autre jour, Mme Annie Lawson, résidant au No 329 avenue Walton, Toronto.

"J'ai souffert, dit-elle, pendant les neuf ou dix mois derniers de faiblesse et d'épuisement. Mon état de santé était des plus précaires. Je perdais l'appétit et je ne pouvais savourer aucun aliment; il me fallait m'efforcer pour manger une tranche de pain rôtie et boire une tasse de thé. J'avais des points de côté terribles et je devenais parfois si nerveuse que je pouvais à peine dormir."

"J'étais si malade qu'il me fallait absolument quelque remède pour me remettre en bon état et j'entendis parler si avantageusement de Tanlac que je me décidai à en acheter une bouteille. Je n'en ai pris que trois bouteilles jusqu'à présent et tout un monde de soulagement s'est opéré en moi. J'ai maintenant l'appétit au point que je suis de trois bons repas par jour, les points de côté sont disparus et il y a bien longtemps que je ne me suis sentie aussi bien portante."

Il n'y a pas de saison où il soit plus à propos de prendre Tanlac qu'à présent. Au printemps, tout le monde a besoin d'un bon tonique, la raison pour cela est comprise de tous et chacun. Il n'y a pas de remède qui soit plus tonifiant et salutaire au système épuisé que Tanlac. Il est sans pareil pour les convalescents de la pneumonie, la grippe, le catarrhe ou la bronchite.

Tanlac est le tonique par excellence et conséquemment produit toujours les meilleurs résultats.

Tanlac est vendu à Ottawa par les pharmacies Allen et Cochrane et T. L'Amant et à Hull par A. R. Farley et le "Hull Medical Hall".

Savoir se taire est souvent sagesse et acte de vertu.

Rien ne montre ce que valent les qualités comme l'oubli ou le dévouement.

MORT DU REV. PERE

A. LARIVIERE, O.M.I.

Après plusieurs années de langueur et d'irréductible maladie, le R. P. Albert Larivière, O.M.I., natif d'une humble et chrétienne famille de cultivateur de St-Simon de Yamaska, diocèse de St-Hyacinthe, est décédé dimanche dernier, le 5 mai, dans la province du Manitoba, à l'âge prématuré de 35 ans.

Nature loyale, expansive à la fois et réfléchie, joviale et recueillie, ouverte et cultivée, le R. P. Larivière était l'un commerce agréable, reposant, en même temps que délicatement enjoué et spirituel.

Jamais triste ni abattu, même sous les coups de l'impitoyable maladie, il avait su donner l'exemple du bon cœur et de la joie courtoise et résignée était communicative, il en avait plein le cœur, *Superabundantia in omni tribulatione mea*.

L'épreuve avait encore embelli sa vie languissante, sa physionomie tout d'un coup s'éclaircit et sa parole s'illumina; naître tout des irradiations de la paix intérieure, s'auraient des diaphanes clartés de la souffrance sanctifiée. Jésus crucifié avait baigné son âme à paiser sur cette figure émaciée et souriant à ces traits accentués les amertumes de son agonie. La volonté victorieuse se faisait offerte en holocauste au jour de sa profession religieuse, et qui mélangé dans le calice du martyre, s'offrait à l'autel de la doctrine, le sacrifice de son sacerdoce à l'indéfinissable passion du Sauveur, baignait amoureusement la main du Divin Maître qui l'abreuvait de fief pour purifier son âme davantage et l'attirer paternellement à Lui par l'appas du renoncement.

Aux heures de renouveau, lorsqu'un regain de vitalité ramenait sa respiration éteinte du fond de son ermitage improvisé, il revêtait délicieusement d'apostolat actif au milieu des sauvages et d'immolation au salut des âmes, *"Superimpender pro animalibus vestris"*, aux heures sombres, lourdes et angoissantes, dans la solitude de sa thébaïde alimée, il s'éprenait doucement de sainte nostalgie pour le bonheur du ciel, anxieux d'éternelle félicité près de Dieu, *"capio dissolvi et esse cum Christo"*.

La prière était sa joie et son reconfort. Sa piété était sereine, filiale, profonde, constante. Le Sacré-Cœur de Jésus et sa Mère Immaculée étaient ses deux amours; au sanctuaire de leur amour, il associait la suite de sa famille religieuse et de sa famille naturelle. De sa belle voix musicale et expressive, voilà les beaux thèmes qu'il aimait à chanter à satiété, avec les doux refrains et les attrayantes épopées de la terre canadienne.

Ses confrères et ses amis conservent de lui un souvenir attachant et édifiant.

Un tombeau béni s'embaumera à jamais de la floraison de ses bons exemples; puisse la céleste Jardinière, sa Mère chérie du ciel, qui l'a moissonné au saint lieu en beau mois de Marie, faire refleurir sur ses derniers restes les perpétuelles et printanières exhalaisons de ses vertus, *"Defunctus adhuc loquitur"*.

Que Jésus et Marie couronnent et récompensent le modeste et sympathique religieux Oblat qui a tant souffert, parfois chanté et beaucoup prié.

R. I. P.

G. B., O.M.I.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE A QUEBEC EN 1860

Capital payé \$2,000,000

Réserve \$2,000,000

235 SUCCURSALES ET AGENCES

Succursale à Paris, France 14 rue Anber

Ottawa, 16 rue Rideau N. Lavoie, Jr., Gérant

Ottawa, rue Dalhousie Léon Larocque, Pro-Gérant

Succursale à Hull. Agences à Montebello, Pointe-Gatineau, Bourget, Curran, etc.

AVIS DE DEMENAGEMENT

Nous désirons annoncer à nos nombreux clients et au public en général que nous avons déménagé notre bureau au No 22 rue Sparks, édifice du Russell.

Nous profitons aussi de cette occasion pour offrir à tous et à chacun un cordial merci pour le généreux encouragement qui nous a été accordé durant la saison qui vient de finir. Nous sollicitons votre commande pour la saison prochaine, laquelle aura toute notre attention.

O'Reilly & Bélanger

22 RUE SPARKS

OTTAWA.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

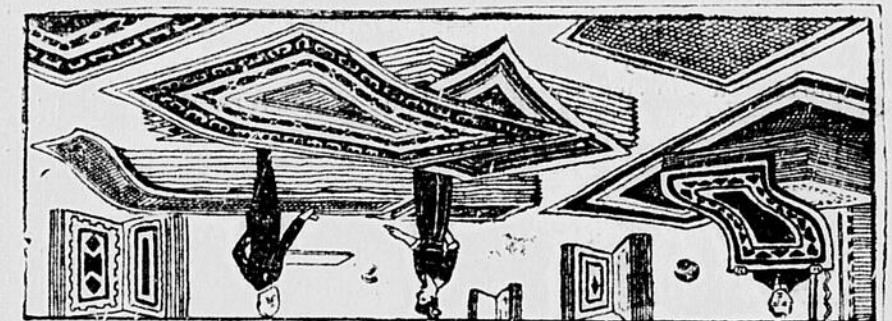
POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour sommeil, dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT : 309, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Daly-AU MAGASIN-Daly

PRIX REDUITS SUR 35 MAGNIFIQUES CARPETTES



Cette vente arrive si à propos et les réductions sont si extraordinaires que vous n'aurez qu'à voir ce lot spécial de carpettes de laine écossaise et carpettes Brussels. Remarquez bien les réductions qui suivent:

CARPETTES LAINE ECOSSAISE	CARPETTES AXMINSTER
Carpettes valant \$48, pour \$31.75. (4 seulement, 10' 6" x 12' 0")	Valant \$72.00, réduites à \$54.00. (2 seulement, dimensions 12' 0" x 9' 0")
Carpettes valant \$28.00 pour \$18.75 (3 seulement, dimensions 10' 6" x 12' 0")	Carpettes valant \$57.00 pour \$42.75 (1 seulement, dimensions 12' 0" x 7' 6")
Carpettes valant \$28.00 pour \$18.75 (3 seulement, dimensions 9' 0" x 12' 0")	Carpettes valant \$46.50 pour \$33.75 (1 seulement, dimensions 9' 0" x 7' 6")
Carpettes valant \$22.50 pour \$14.75 (2 seulement, dimensions 10' 6" x 9' 0")	Carpettes valant \$27.00 pour \$19.50 (1 seulement, dimensions 5' 8" x 6' 0")
Carpettes valant \$26.00 pour \$16.75 (3 seulement, dimensions 10' 6" x 9' 0")	Carpettes valant \$18.00 pour \$13.50 (1 seulement, dimensions 5' 3" x 6' 0")

OFFRE SPECIALE

JUPES — Serge de laine, garniture boutons et points fantaisie, poches fendues ou rapportées, marine, noir. Prix spécial \$8.50

CHANDAILS — Pure laine, collet roulé, mail, copenhague foncé, vert Paddy, vieux-rose et blanc. Prix spécial \$9.00

—Au deuxième

Travaux Artistiques à l'aiguille

Voyez les lignes nouvelles et intéressantes; surtout:

Robes longues pour bébés, \$100 à \$135.

Robes pour bébés, 6 mois à 1 an, \$25 à \$150.

Robes pour enfants, 1 à 2 ans, \$25 à \$25.

Chapeaux pour enfants, 2 à 6 ans, de \$50 à \$100.

—Au rez-de-chaussée

Sous-Vêtements pour Hom

Lettre Parlementaire

(Suite de la 1ère page.)

tant plus que les députés ont eu tout le temps voulu pour en étudier les différentes clauses.

Le colonel Currie ne comprend pas pourquoi le Parlement ne prolongerait pas ses séances pendant quelques semaines, ou ne s'ajournerait pas jusqu'à l'automne. De nombreuses questions restent encore à étudier.

L'abolition du patronage imposible

Le gouvernement prétend abolir le patronage au moyen de ce bill qui est le résultat d'une agitation menée sur une grande échelle par les employés du gouvernement. On veut enlever le patronage des mains des députés, représentants du peuple, pour le remettre aux mains des sous-ministres et des différents chefs de bureaux. Ce patronage existera toujours sous quelque forme que ce soit. Le gouvernement prête beaucoup trop l'oreille aux employés du Service Civil dont plusieurs donnent toutes les informations voulues à l'Opposition au sujet des projets du gouvernement.

M. Lemieux remarque que le gouvernement laisse M. A. K. Maclean se débrouiller comme il le peut au milieu de l'avalanche de protestations et de critiques. Le premier ministre n'est même pas là pour prêter main forte au ministre intermédiaire des Finances.

Le député de Maisonneuve ne croit pas que le gouvernement soit sincère; car le premier ministre a prouvé, par ses actes, qu'il ne voulait pas abolir le patronage. Et il cite la nomination de M. Acres au poste de maître de poste d'Ottawa, et de quelques autres nominations faites à la veille de l'apparition de l'arrêt du conseil abolissant le patronage. M. Lemieux attribue ensuite la rapidité avec laquelle le gouvernement veut faire passer ses mesures à l'ardent désir de M. Rowell d'aller parader à Londres, et de s'exhiber comme le sauveur de l'union.

M. Lemieux se déclare ensuite en faveur de l'abolition du patronage et demande que le salaire du président et des membres de la Commission du Service Civil soient augmentés, à cause du fait que certains sous-ministres sont mieux rétribués.

Comme M. Maclean fait remarquer que la Commission du Service Civil n'a aucune autorité sur les sous-ministres, le député de Maisonneuve répond que la Commission du Service Civil a autorité sur tous les employés du Service Civil. Or, les sous-ministres sont des employés du Service Civil.

M. Currie demande ensuite que les soldats de retour du front soient représentés sur cette Commission afin que leurs intérêts soient protégés. M. Read approuve cette suggestion.

M. Pedlow demande à son tour que, vu le grand nombre de personnes du sexe féminin employées au Service Civil, une femme fasse partie de la Commission du Service Civil.

Le ministre intermédiaire des Finances répond qu'il ne faut pas songer voir pour l'instant le nombre des membres de la Commission du Service Civil augmenté. Mais la suggestion des députés sera soumise au gouvernement et on pourra y revenir.

La sollicitation pour emplois

Le gouvernement a supprimé cette partie du bill concernant la sollicitation pour emplois:

1. Il est interdit à qui que ce soit de solliciter, directement ou indirectement, un membre de la Commission, ou de tenter d'exercer quelque influence sur un ministre de la Couronne ou le chef

COMMENT GUERIR UN RHUMATISME

"Fruit-a-tives" donne un prompt Soulagement

VERONA, ONT. "J'ai souffert longtemps de rhumatisme et de douleurs fortes dans le côté et les reins, causées par l'effort et le soulèvement de poids lourds. J'avais perdu tout espoir de devenir mieux, alors qu'un ami me recommanda "Fruit-a-tives", et je me suis senti tellement mieux après une première boîte que je les ai continuées; je suis maintenant en parfaite santé, grâce à votre merveilleux remède aux fruits".

W. M. LAMPSON. En vente chez tous les pharmaciens à 50c la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai 25c.—ou frais de poste payés chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Un ministère, au sujet de l'admission d'une personne dans le Service ou au sujet de l'avancement ou de la permutation d'emploi d'un fonctionnaire, d'un commis ou d'un employé dans le Service public, ou de l'augmentation du traitement d'un pareil fonctionnaire, commis ou employé.

2. Quiconque, directement ou indirectement, sollicite un ministre de la Couronne ou le chef d'un ministère ou tente d'exercer quelque influence sur un ministre de la Couronne ou le chef d'un ministère en faveur de sa propre nomination, de son avancement ou d'une augmentation de son traitement, doit être tenu pour indigne de cette nomination, de cet avancement ou de cette augmentation et en être privé; et, s'il est employé dans le Service public il est passible d'être immédiatement destitué. 1908, c. 42.

3. Toute personne doit avoir le droit de soumettre à la Commission une représentation par écrit en ce qui concerne la nomination de toute personne au Service public, ou en ce qui concerne la promotion, le transfert ou l'augmentation d'appointements de tout fonctionnaire, commis ou employé du Service public.

Toute demande de nomination ou d'augmentation d'un employé ne sera pas laissée au caprice de sous-ministres ou des chefs de bureau, mais devra être présentée par le sous-ministre par écrit et les raisons de telle nomination ou de telle augmentation devront être exposées en détail. Tel est le résultat d'un amendement proposé par M. Croxson, de London, et accepté par le gouvernement.

M. Pardee, de Lambton, est favorable à l'abolition de patronage, mais il voudrait que la Commission du Service Civil veuille laisser les employés des postes, des douanes, etc., dans leur endroit natal.

Le colonel Currie demande que les employés civils aient toute liberté de prendre part aux luttes électorales, en leur qualité de citoyens responsables.

PLANTAGENET

Tableau d'honneur pour l'école séparée No 5 de Plantagenet-Nord. 3e cours, 2e année—Délina Gour. 2e cours, 2e année—Thérèse Bertrand, Emerise Bissonnette, Eugène Séguin, Alice Gauthier, Dosithé Pilon.

2e cours, 1ère année — Wilfrid Gauthier, Isard Simard, Alfred Bissonnette.

1er cours—Elise Bissonnette, Wilfrid Gauthier, Hermine Bissonnette. Primaire B—Albertine Bertrand, Joseph Bertrand, Cécile Bissonnette. Primaire A—Albert Bertrand, Azarie Bissonnette, Clara Séguin.

—Sur cent hommes, vous en trouvez deux spirituels; sur cent femmes vous en trouvez une bête. Voilà la proportion.

Mme E. de GIRARDIN

LE NOMBRE DES ABSENTS

Montréal, 13.—Le nombre des absents augmente toujours dans les différents bataillons en formation à Montréal, mais ceci ne semble pas trop surprendre les autorités militaires qui se déclarent satisfaites par ailleurs de l'augmentation des recrues dans les régiments qui auront bientôt atteint leur nombre régulier. En tenant compte des absents de la compagnie "N" et des 3,027 absents qu'il y a dans les deux régiments, le nombre des conscrits qui n'ont pas jugé à propos de revêtir la livrée kaki atteindra bientôt le nombre de 8,000 pour le seul district militaire de Montréal. Le major-général Wilson espère toujours malgré tout que ces absents viendront un jour ou l'autre se livrer aux autorités militaires sans qu'on ait la peine de les arrêter.

LES FEMMES AU MCGILL

Montréal, 13.—Les femmes sont maintenant admises à l'école de la médecine à l'université McGill. La corporation de l'université a en effet adopté hier une résolution du colonel Birkett, doyen de la faculté de médecine, accordant aux femmes les droits jusqu'ici réservés aux hommes.

Pour suivre le cours cependant, les femmes devront être bacheliers-ésarts ou se faire graduer à l'université même. On n'a pas encore demandé l'avis des hôpitaux, mais on ne croit pas qu'ils s'y opposent.

RETOUR DU MAJOR CHABALLE

Le major J. H. Chaballe, du 22e bataillon canadien-français, est revenu au Canada. Il rapporte à Ottawa les boîtes de scrutin qui ont servi aux troupes au front lors des dernières élections du Canada.

C'est un Belge de naissance, qui a servi pendant plusieurs années dans l'armée du roi Albert et au Congo, avant de venir à Montréal, où il fit du journalisme, avant la guerre. Il entra dans le 22e bataillon, quand ce corps fut organisé par le lieutenant-colonel Gaudet. Il a servi dans le 22e jusqu'à ce que de graves blessures l'eussent fait réformer. Il porte des galons indiquant qu'il a reçu deux blessures; il a reçu le ruban de la croix militaire et la croix belge.

Le major Chaballe a passé quelque temps à Paris, en devoir spécial, pendant la convalescence qui a suivi sa seconde blessure. Il demeurera probablement en Canada et fera du service spécial pour le département de la Milice.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TRAINS DU PACIFIQUE CANADIEN

Pour tout renseignement concernant l'arrivée et le départ des trains du Pacifique Canadien à la gare Centrale d'Ottawa, appeler "Queen 8000 seulement". Ce bureau de renseignements est ouvert de 7.30 heures a.m. à 11 heures p.m., tous les jours excepté le dimanche et les jours de fête. En dehors des heures et des jours mentionnés, appeler "Queen 773".

BULLETIN DES JARDINS DE GUERRE

Guide quotidien pratique à l'usage des jardiniers des cours urbaines ou des lots vacants qui travaillent à la surproduction des vivres

Préparé par la Commission des Vivres du Canada en collaboration avec des experts de la Ferme Expérimentale

CHOISISSEZ VOS GRAINES DE SEMENCE (suite)

COLLEZ CECI SUR UN MUR

Tout jardinier qui cultive un lot urbain, ne doit pas essayer de faire pousser d'immenses quantités de légumes sur son petit lot. Car, les plantes exigent une place raisonnable leur permettant de respirer, tout comme les humains.

Si nous supposons que votre jardin a 33 par 30 pieds, voici un tableau que vous devrez suivre pour cultiver vos légumes hâtifs:

Rangées.	Désignation.	Semence par rangée de 30 pieds	Distance entre les rangées	Profondeur
1	panais	1 paquet	18 pouces	1 1/2 pouce
2	betteraves	1 once	12 pouces	1 pouce
3	carottes	1 paquet	12 pouces	1 pouce
4	oignons	1/4 once	12 pouces	1 1/2 pouce
5	choux et choux-fleurs hâtifs	12 plantes de chacun	15 pouces	Racines bien couvertes, 1/4 pouce
6	Epinards, moutarde, cresson	1 paquet de chacun	12 pouces	
7	Laitue et radis	1 paquet	1/4 et 1/2 pouce	
8	Pois hâtifs	4 onces de chacun	12 pouces	2 pouces

même, à se dévouer, à aimer; je lui ai inculqué quelques-unes des qualités qui appartiennent en propre à notre sexe. Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, vois-tu, ma petite Claire, c'est la femme! Claire, qui suivait sa pensée et écoutait pas ce que je disais, repart:

—On dit qu'il faut des époux assortis...

—Elle s'arrêta, apeurée:

—Tiens! fit-elle, montrant devant nous la portière de velours vert qui s'agitait légèrement, on nous écoute! Le rideau remue!

—Il y a sans doute une fenêtre d'ouverte. C'est un courant d'air!

—Oui, reprit Claire, un peu rassurée, on dit qu'il faut des époux assortis! Eh bien, vois un peu comme la destinée arrange les choses! Toi qui es sentimentale, révo-

—Qui l'ai été, Claire! Tu oublies que...

—Bth! on ne change pas de tempérament comme de gilet de flanelle! Toi, tu tombes sur un mari qui n'a pas de nerfs, pas d'imagination, qui est en fonte!

Moi qui ai une nature plutôt positive, j'ai un mari qui est dans les climères, dans la lune, qui voit la

RÈGLEMENTS POUR DÉBENTURES

Avis est par les présentes donné que les règlements suivants de la Corporation de la ville d'Ottawa ont été passés par le Conseil le 9ème jour de mai 1918 et que les dits règlements ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de la dite cité le 9ème jour du même mois, à savoir:

Règlement No 4543

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$125,000.00 pour pourvoir au paiement de la contribution faite par la Corporation au Fonds Patriotique Canadien et à l'Association de la Croix Rouge Canadienne.

Règlement No 4544

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$11,500.00 pour pourvoir à l'achat de la contribution faite par la Corporation au Fonds Patriotique Canadien et à l'Association de la Croix Rouge Canadienne.

Règlement No 4545

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$25,000.00 pour pourvoir à l'achat de la contribution faite par la Corporation au Fonds Patriotique Canadien et à l'Association de la Croix Rouge Canadienne.

Règlement No 4546

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$20,000.00 afin de bâtir et de meubler des maisons de Détenu, dans la cité d'Ottawa.

Règlement No 4547

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$25,000.00 pour pourvoir aux dépenses des changements et des agrandissements faits à l'hôpital des maladies contagieuses et aux frais du remodelage de son système de chauffage.

Règlement No 4548

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$5,000.00 pour pourvoir aux dépenses des contributions faites par la Corporation au Fonds de l'Exposition.

Règlement No 4549

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$15,000.00 pour pourvoir aux dépenses de l'achat de la contribution faite par la Corporation au Fonds de l'Exposition.

Règlement No 4550

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$18,000.00 pour liquider les passifs non encore payés de l'Association Canadienne d'Exposition.

Toute motion pour annuler ou mettre de côté les dits règlements ou aucune partie d'iceux devra être faite en deca d'un mois après l'enregistrement d'iceux et ne pourra être faite après ce délai.

Daté à Ottawa, ce 13ème jour de mai 1918.

NORMAN H. H. LETT, Greffier de la cité.

RÈGLEMENTS POUR DÉBENTURES

Avis est par les présentes donné que les règlements suivants de la Corporation de la ville d'Ottawa ont été passés par le dit conseil le 9ème jour de mai 1918 et que les dits règlements ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de la dite cité le 9ème jour du même mois, à savoir:

Règlement No 4538

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$106,162.86 pour payer les frais de construction de certains pavés en asphalte, comme améliorations locales.

Règlement No 4539

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$21,222.69 pour payer la construction de certains trottoirs en ciment, améliorations locales.

Règlement No 4540

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$7,155.31 pour payer la construction de certains égouts, améliorations locales.

Règlement No 4541

Pour autoriser l'émission de débentures au montant de \$11,653.40 pour payer l'ouverture d'une partie de la promenade du canal, Rivière Rideau (Driveway) entre l'avenue Brighton et la limite sud des lots Nos 74 et 80 avenue Belmont sud, comme améliorations locales.

Règlement No 4542

Pour consolider les sommes autorisées par certains règlements de débentures pour améliorations locales en une seule somme de \$18,808.21 pour l'émission de débentures en conséquence.

Toute motion pour annuler ou mettre de côté les dits règlements ou toute partie d'iceux devra être faite en deca d'un mois après l'enregistrement et ne pourra être faite plus tard.

Daté à Ottawa, ce 13ème jour de mai 1918.

NORMAN H. H. LETT, Greffier de la cité.

Brillante avance des Français

(Suite de la 1ère page.)

leurs masques de protection contre le gaz.

L'ennemi perd du temps

Des quartiers-généraux anglais en France, 13. — La température reste maussade et se tient au gris. Sur la presque totalité du bataillon, l'ennemi est considérablement en arrière de l'ordre qu'il s'était tracé.

Dans un carnet trouvé sur un officier allemand fait prisonnier, il y a une entrée qui mentionne qu'une grosse attaque, que l'ennemi avait l'intention de faire près d'Albert a été abandonnée à cause de la mutinerie de la Seconde Division Navale qui s'est livrée au pillage dans la ville d'Albert. Les notes ajoutent que la division a été punie pour sa mauvaise conduite.

Le même carnet contient aussi des notes sur les grands dommages que nos aviateurs causent aux troupes allemandes.

Les rapport officiels concernant nos pertes, lors de la grande offensive allemande, indiquent que les prétentions de l'ennemi étaient de beaucoup exagérées. Ainsi la 56e Division, que les Allemands prétendaient avoir été complètement annihilée, n'a perdu en tout que 43 officiers et 1425 soldats tués, blessés ou faits prisonniers.

Pertes américaines

Berlin, 13. — Un bulletin officiel publié d'après des dépêches reçues des quartiers-généraux allemands, aujourd'hui, annonce que les Américains ont subi de lourdes pertes par un très violent bombardement, au sud-ouest d'Arras et au nord de Parroy.

SANS EXCEPTION
LE MEILLEUR PLACEMENT
MUNICIPAL AU CANADA

CINQ ANS
6%

OBLIGATIONS

DE LA

CITE DE MONTREAL

REMBOURSABLES DANS CINQ ANS—Le 1er Décembre 1922

En coupures de \$100, \$500 et \$1,000

Titres au Porteur ou Nominatifs (enregistrés)

Intérêt à 6 pour cent payable semi-annuellement les 1ers juin et décembre

QUATRIEME AVANTAGE:

RENDEMENT:

Seule, la situation créée par la guerre est cause que ces obligations sont accessibles à la petite épargne, — tant que le taux d'INTERET ELEVE qu'elles portent que par la COURTE DUREE du prêt et la variété de ses coupures. En effet, avant la guerre, la Cité de Montréal empruntait pour des périodes de 30 à 40 ANS, à des taux d'intérêt variant de 4 pour cent à 4 1/2 pour cent.

Demandez notre circulaire.

RENE-T. LECLERC

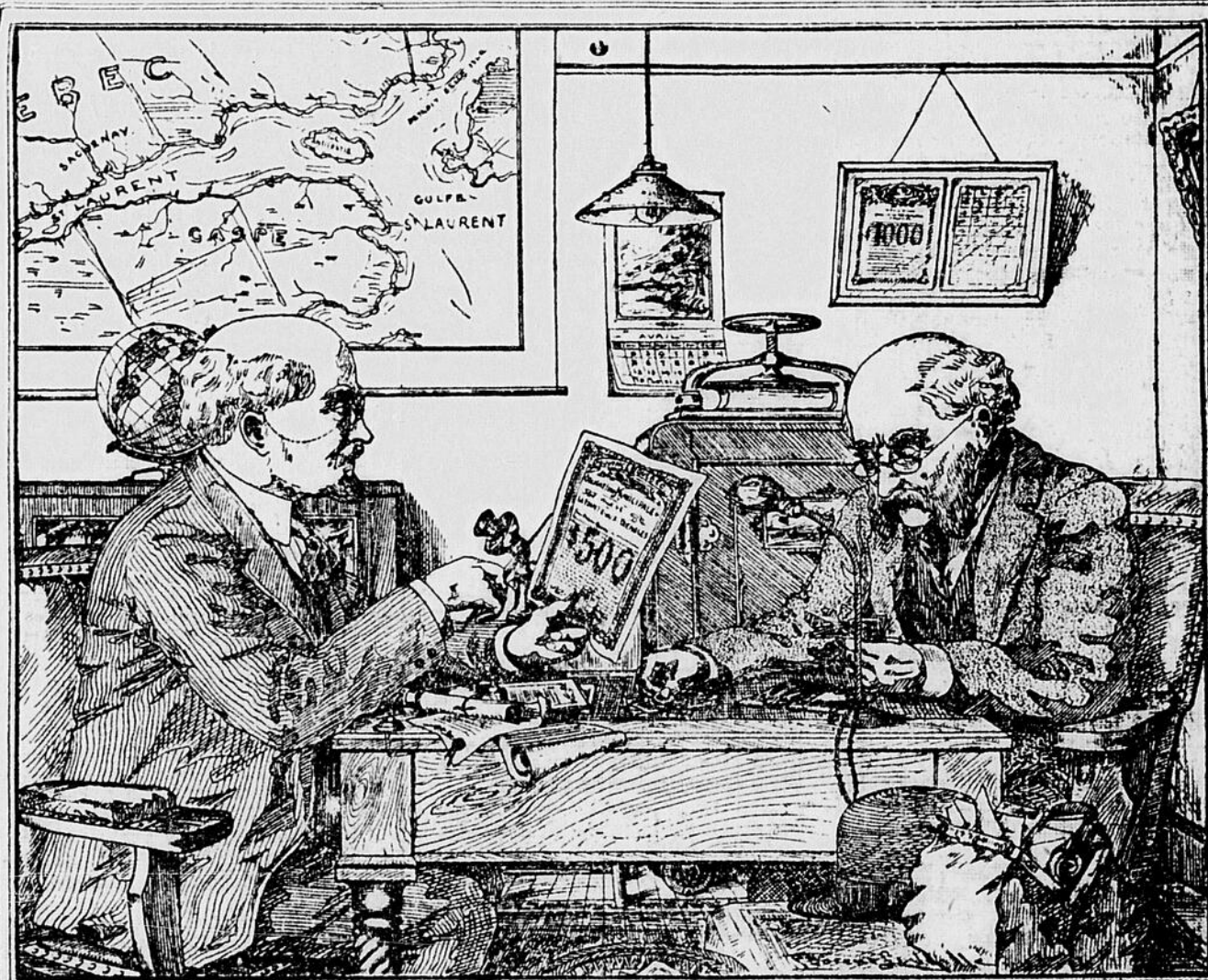
Courtier en Valeurs de Placement.

160 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone: Main 1260 et 1261.

(Maison fondée en 1901).

Abonnez-vous au "DROIT"



LE BON NOTAIRE: — Oui, mon cher client, les obligations municipales sont devenues de nos jours les placements les plus sûrs. Et les Obligations de la Ville de la Pointe-aux-Trembles se classent parmi les meilleures sur le marché.

6%-5 ans

La Ville de la Pointe-aux-Trembles

ILE DE MONTREAL

EMISSION DU 1er NOV. 1917.—Coupons 1er mai et 1er novembre. Autorisée par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec et par l'honorable Ministre des Finances à Ottawa.

COUPURES DE \$100, \$500, \$1,000.

PRIX: LE PAIR ET LES INTERETS COURUS.

ECRIVEZ-NOUS ET DEMANDEZ NOS CIRCULAIRES.

Les Placements Municipaux, Ltée, 50 Rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

Caster Postal: 1497.

"Edifice Duluth" Téléphone: Main 7683.

—402—

"MON MARI"

Par JULES PRAVIEUX

No-62

—Il a vraiment des idées gaies, ton mari!... Et tu ne le grondes pas pour tenter de lui faire passer cette manie de toujours se croire perdu?

—Le gronder, ma chère, j'ai bien essayé de cette méthode, mais qui ne réussit pas! Au moins, moi qui ressemble à un reproche, voilà un homme qui...

—Qui s'emballe?

—Jamais de la vie! fit Claire scandalisée. Jean ne s'empêche jamais contre moi, contre les médecins, oui, contre les gros messieurs bedonnants et les grosses dames très riches en couleurs qu'il accuse de se trop bien porter alors que lui est malade, contre moi, jamais, je te le répète! Mais il est abattu, démonté, et il pleure! Ah! tu ne peux te faire une idée d'une sensibilité pareille! la moindre parole, l'événement le plus banal qu'on

lui apprend, tout fait blessure sur elle! Et s'il ne rencontre pas à l'extérieur des raisons de souffrir, il en invente, il en fabrique, il trouve dans ses songeries, dans ses imaginations, des occasions de souffrir, de mettre tout au noir. On parle de la sensibilité des femmes! Eh bien, moi qui suis femme, qui, depuis ma guérison, c'est-à-dire depuis que j'ai rencontré Jean, ai perdu ce caractère impressionnable qui me torturait, je n'en reviens pas! Avec un mari comme le tien, qui n'a pas de nerfs...

—Il est vrai, dis-je, que ce n'est pas la sensibilité qui l'étouffe! Heureusement! J'ai pu travailler son caractère, le corriger. Lorsque je l'ai reçu de sa maman, c'était un enfant; avec toutes les grâces de l'enfant, mais aussi avec ses défauts. J'en ai fait un homme. Je lui ai appris à s'oublier soi-

même, à se dévouer, à aimer; je lui ai inculqué quelques-unes des qualités qui appartiennent en propre à notre sexe. Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, vois-tu, ma petite Claire, c'est la femme! Claire, qui suivait sa pensée et écoutait pas ce que je disais, repart:

—On dit qu'il faut des époux assortis...

—Elle s'arrêta, apeurée:

—Tiens! fit-elle, montrant devant nous la portière de velours vert qui s'agitait légèrement, on nous écoute! Le rideau remue!

—Il y a sans doute une fenêtre d'ouverte. C'est un courant d'air!

—Oui, reprit Claire, un peu rassurée, on dit qu'il faut des époux assortis! Eh bien, vois un peu comme la destinée arrange les choses! Toi qui es sentimentale, révo-

—Qui l'ai été, Claire! Tu oublies que...

—Bth! on ne change pas de tempérament comme de gilet de flanelle! Toi, tu tombes sur un mari qui n'a pas de nerfs, pas d'imagination, qui est en fonte!

Moi qui ai une nature plutôt positive, j'ai un mari qui est dans les climères, dans la lune, qui voit la

vie en artiste! Ce n'est pas que je m'en plaigne! Bien loin de là! Si on me demandait d'échanger mon sort contre tout autre qui semblerait plus heureux, on serait mal reçu! Mais on peut bien, entre nous, avouer ceci: le rêve, la perfection, ce serait d'avoir un mari chez qui se réuniraient les agréments des deux caractères, qui serait Jean et qui serait Désiré.

—L'idéal! ma chère, l'idéal, tu l'as dit!

—Oui, l'idéal! Si Jean...

De nouveau, Claire s'arrêta.

Le rideau remue encore! fit-elle.

—Puisque je te dis que c'est un courant d'air!

—Le courant d'air, c'est moi! fit une voix joyeuse.

La tenture de velours vert, brusquement soulevée, laissa paraître Hortense dont la figure violemment colorée de menue d'enfants s'épanouissait dans un large sourire.

—C'est moi, poursuivait-elle, les mains sur les hanches, j'ai tout entendu!

—Comment, tu étais là, Hortense, m'écriai-je, c'est très mal, d'écouter aux portes!

—Tu appelles une porte, reprit-

elle, goguenarde, cette espèce de guenillon vert!... J'étais venue pour me débarrasser des livres d'amour que j'avais dans mon bûcher. J'ai entendu ta voix, puis celle de Mme Claire: "Mon mari par-ci, mon mari par-là." Naturellement, j'ai dressé les oreilles. Moi, ça m'amuse toujours, d'entendre les jeunes gens parler de leur mari! Je me suis approchée du guenillon vert et j'ai écouté tant que j'ai pu. Eh bien, poursuivait Hortense, hochant la tête, vous en faites un méli-mélo avec vos maris! Vous dites comme ça qu'après les avoir épluchés de leurs défauts, il en faudrait mélanger deux comme eux pour en faire un bon! Ce que vous voudriez, c'est un homme comme il n'y en a pas!

—Mais non, Hortense, mais non, protestai-je, nous parlions d'un idéal!

—Oui, d'un idéal! fit Claire.

—Un idéal

FAITS-OTTAWA

AGREABLE SOIREE

Un groupe de jeunes gens et de jeunes filles se rendirent hier soir chez M. Villeneuve, rue Champlain, Hull, pour souhaiter bonne fête à Mlle Laurence à l'occasion de son anniversaire de naissance.

La soirée fut des plus agréables, car chez M. Villeneuve on a toujours le don de communiquer la franche gaieté qui fait le charme de nos soirées canadiennes: ce fut du chant, de la musique, des monologues, bref, la fête fut terminée trop rapidement. Avant de se retirer les invités eurent l'occasion de jurer de l'hospitalité de la famille Villeneuve car un succulent goûter fut servi.

Au nombre des amis présents, on remarquait M. et Mme Major, Mlle A. Filiatrault, G. Filiatrault, Gagné, Tremblay, Rochon, Proulx, Vaudin, M. Charette, Philion, Blisson, Dumoulin, Lafleur, Allain, Quévillon.

Musique et chant furent exécutés par Mme Major, Mlle Gagné et Tremblay et M. Lafleur.

BUTTERWORTH N'EST PAS BIEN RECU

M. J.-G. Butterworth intenta une poursuite en cour supérieure dans le but de faire annuler le règlement de la ville d'Ottawa obligeant les marchands de charbon à peser leur produit sur les pesées civiques. Le juge Falconbridge a entendu la plainte samedi et il a pris la cause en délibéré malgré les instances de M. McVeety, l'avocat de Butterworth. Le juge ne rendra pas de décision avant de connaître l'attitude de la Commission municipale de l'Ontario.

LE TESTAMENT DE T. BELLE-MARE

Le juge Falconbridge a décidé samedi dans la cause des enfants de la veuve de Théophile Archambault, du jet du testament du défunt que le mot "propriété" tel qu'inscrit dans le testament signifiait biens mobiliers et immobiliers et que la veuve avait droit à l'argent et aux immeubles que M. Belle-mare laissait.

LA CHORALE STE-ANNE

Hier après-midi, à deux heures, la Chorale Ste-Anne se réunissait à l'occasion du départ de deux de leurs dévoués membres, MM. Lorenzo Lachance, cadet du corps d'aviation de Montréal, et Roger Archambault, du bataillon d'infanterie, 2^e dépôt. La Chorale offrit à chacun d'eux comme souvenir une montre-bracelet.

Au nombre des personnes présentes, on comptait M. l'abbé Olivier, qui fit la présentation des cadeaux, le R. P. Bérard, le Dr J.-M. Laframboise, M. H.-J. Parisen, membre honoraire; M. Séguin, président du Cercle Social; M. M. E.-G. Lachance et A. P. Archambault, pères des héros de la fête.

M. l'abbé Olivier a eu des paroles touchantes pour exhorter les jeunes soldats à rester dignes de leur race, à conserver intacte la foi catholique et à faire glorieusement leur devoir. M. le président du Cercle Social, qui a aussi un fils dans l'armée, sut aussi trouver de touchantes paroles, et dit à l'adresse des deux jeunes soldats.

CONGREGATION N.-D. DU SACRE-COEUR

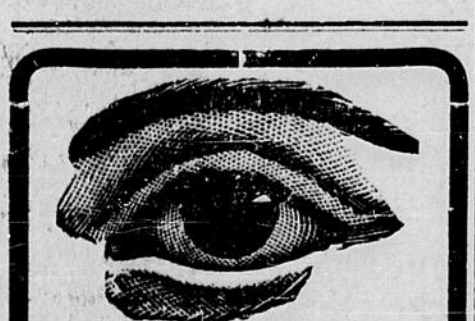
Voici la liste des officiers de la Congrégation de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus d'Ottawa élus dernièrement.

Directeur, M. l'abbé Raoul-Th. Lapointe; préfet, M. L.-J. Billy; 1^{er} assistant, M. Napoléon Breton; 2^e assistant, M. Edgar Patry; secrétaire, M. F.-X.R. Saucier; asst.-sec., M. J.-F.-H. Laperrière; trésorier, M. L.-J.-N. Cuscuta; assist.-trés., M. H. Proulx; instructeur des apôles, M. L.-A. Trépanier; assistant-instructeur des apôles, M. M. Désilets; sacristains, MM. N. Béland et C. Béland; lecteurs, MM. A. Morancy, A. Lacoste, O. St-Georges et E. Lévesque; anciens conseillers, MM. Jos. Simard, Ph. Lamoureux, N. Casault, père, J.-W. Remy et J.-A. Remy; nouveaux conseillers, MM. N. Pointier, P. Jumeau, le chevalier Vincent, Georges Vincen; le H. Gagné; préposés aux bonnes œuvres, MM. Z. Chartrand, P. Robert, E. Chénervet, A. Blais, E. Glaude et J.-H. Charlebois; portiers, M. Edmond Lussier, 1^{er} portier ex-officio, et M. N. Monette, L.-A. de Lassalle et F. Cossette; organiste, M. Hector Côté; maître de chapelle, M. Armand Lacroix.

Cimetière Notre-Dame

Entretien des lots

Les personnes qui n'ont pas payé l'entretien de l'année 1917 sont priées de venir régler l'arrérage à la Procure de l'Archevêché si elles désirent que leur lot soit entretenu cette année. Les prix sont les mêmes que l'année dernière. 106-6



En avant de tous

Nous nous sommes créés dans la ville d'Ottawa la plus vaste clientèle dans notre spécialisation particulière.

QUINZE ANNEES d'étude constante et d'application exclusive de tout notre temps à l'examen des yeux, EXPLIQUENT LA SUPÉRIORITÉ de notre réussite.

LE SUCCES ENGENDRE LES Imitations

Retenez le nom et l'adresse des salons les plus fiables de la ville.

A.-M. BELANGER
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
Opticien manufacturier
32 RUE RIDEAU
Avec la Pharmacie Roger, —
Sept portes de la Gare Centrale.
Tél. 4. 1702

UNE LETTRE DE MGR ROUTHIER

En acceptant le titre de chapelain d'honneur, Mgr Routhier a eu l'amabilité d'adresser à la société des anciens élèves de l'Académie de La Salle la belle lettre suivante:

Archevêché d'Ottawa, Ottawa, 30 décembre 1917.

A la société des Anciens élèves de l'Académie de La Salle,
A Monsieur J.-A. Vaillancourt, secrétaire du comité,
Mon cher secrétaire,

Tout d'abord acceptez mes plus sincères félicitations pour l'heureuse idée de fonder une société des anciens élèves de l'Académie de La Salle. Félicitations pour tout le bien que vous révez pour le bonheur des jeunes et l'honneur des anciens, qui deviendront des apôtres pour garder au chemin de l'honneur les élèves des Prêtres de l'Académie. On veut, dans la charité et le dévouement, préparer les élèves à être partout des hommes compétents pour le poste qu'ils occuperont. Félicitations de continuer, par votre travail, la formation bien commencée par les chers amis de la jeunesse, les Chers Prêtres.

Je suis heureux d'unir à mes félicitations, mes remerciements pour vos témoignages de reconnaissance filiale, à votre ancien chapelain et curé d'office de l'église cathédrale de 1883 à 1911.

J'ai bien hâte de voir arriver, ou mieux, revenir ces beaux jours d'autrefois afin de donner une nouvelle poussée à votre chère Alma Mater dans cette union des anciens élèves.

Je ne suis pas de ceux qui veulent laisser toute la tâche aux éducateurs religieux et dévoués de l'Académie. Les frères sont les soldats commis à la garde de la forteresse. Les anciens élèves sont ceux qui vont à la conquête. Aimez vos anciens maîtres et bénissez Dieu de tout ce qu'ils ont fait pour vous. Unissez-vous dans une amitié toujours plus sincère.

Que vos souvenirs de l'école, toujours plus vivaces dans vos âmes, vous gardent les meilleurs élèves, les plus aimés et les plus utiles à toute la nombreuse famille de La Salle.

Je vous écris cette lettre à la veille de la nouvelle année. Permettez-moi d'ajouter à mes remerciements et à ma reconnaissance pour le titre de chapelain d'honneur, mes souhaits et mes vœux les plus sincères pour bien des années de bonheur et de succès à la chère famille des anciens élèves. Je prie bien le Dieu du Ciel avec le cher saint fondateur de vous bénir tous et vos familles.

Je demeure, bien cher secrétaire, le vieux ami de la jeunesse d'Ottawa, à laquelle j'ai consacré les plus nombreuses années de mon sacerdoce.

J.-O. ROUTHIER, V. G.

LE LIEUT. PALARDY

Une dépêche annonce la mort du lieutenant Guy Palardy, du Royal Flying Corps, tué en France, le 7 mai.

Le lieutenant Palardy n'avait pas encore 21 ans. Il est né à Pittsburg (Massachusetts) en juillet 1897. Il laisse, outre son père et sa mère, deux frères et trois sœurs, pour le pleurer.

Nos respectueuses condoléances à son père, le Dr H. Palardy, et à sa famille.

AU COUVET DE LA RUE RIDEAU

Hier matin une touchante et imposante cérémonie se déroulait dans la magnifique chapelle du Couvent de la rue Rideau. Sa Grandeur Mgr H. Gauthier, assisté de M. le curé de la rue Rideau, officiait devant une centaine de jeunes enfants, confirmés, et une dizaine de jeunes filles. La chapelle était remplie par les parents des jeunes communiant et communiantes; l'autel avait revêtu sa parure de Pâques; une quantité de lys, généreusement apportés par les parents, en faisaient la décoration. A l'orgue, M. A. Tremblay accompagnait un chœur de voix fraîches et pures exécutant des cantiques à l'Eucharistie.

Le défilé de ce petit groupe recueilli, se rendant pour la première fois à la sainte Table présente toujours un spectacle touchant. Les yeux des parents infailliblement se mouillent de larmes de bonheur et d'attendrissement.

Voici les noms de ceux et celles qui ont eu le bonheur d'être confirmés hier: Jeannette Barbier, Marie-Jeanne Tremblay, Marie Mineault, Yolande Baril, Yvette Vézina, Marie-Anne Richard, Gabrielle Dionne, Lucille Leclair, Alice Lafleur, Yvonne Brodeur, Marguerite Doré, Ernest Séguin, Georges Tremblay, Raimbaud de Montigny, Gérard Larocque, Guy Beauchêne, Charles de Salaberry, Maurice Côté, De Gaspé Tache, Kathleen Daly, Ruth Devlin, Rita Laframboise, Geneviève Moore, Hélène Groulx, Francis O'Neill, Dorothy Kealy, Claire Mahoney, Alice Coppin, Clara Imbrogno, Jamesina Garland, Dorothy Snow, Doris Wellard, Lyman Fleming.

Mme Henri Taché était marraine et M. Ed. Devlin parrain de confirmation.

NOUVEAU MEDECIN

M. Joseph-Hector Lapointe, ancien élève de l'Université d'Ottawa, vient de recevoir ses degrés de docteur en médecine après de brillantes études à l'Université Laval, de Montréal. Le nouveau médecin n'est âgé que de 24 ans. Il est le fils de Mme Moïse Lapointe, de la rue York, et le frère de M. l'abbé Lapointe, de l'Archevêché.

CHAMBRES DEMANDEES

Une nombreuse délégation de la province de Québec arrivera ce soir. Ceux qui ont des chambres à louer sont priés de faire rapport à l'hôtel Windsor.

LA RETRAITE DU GENERAL MAURICE

A la suite des accusations qui ont causé une crise si grave en Angleterre, le général Maurice est mis à sa retraite. — Le détail de ses accusations est porté à la connaissance des autorités.

Londres, 13. — Le conseil de l'armée ayant considéré les explications fournies par le général Maurice, a décidé de lui laisser prendre sa retraite avec une pension d'Etat.

Cette nouvelle fut annoncée samedi soir par un bref bulletin du ministère de la Guerre. Voici le texte de ce document:

"Le conseil de l'armée, ayant considéré les explications fournies par le major-général Maurice, au sujet de la contravention aux règlements militaires qu'il a commise en écrivant une lettre qui a paru dans les journaux du 7 courant, a décidé de faire mettre son nom sur la liste des officiers en retraite."

Tout le monde s'attendait à cette retraite depuis quelque temps. On croit que le conseil de l'armée l'a empêché de publier autre chose au sujet de la crise qu'il a occasionnée. Cependant, le détail des accusations qu'il avait à faire a été porté aux oreilles des autorités politiques et militaires. Toutefois il pourrait se faire que le public ne soit renseigné à ce sujet qu'après la guerre.

EXCELLENT REMEDE CONTRE LA GRIFFE

La grippe avec les symptômes qui l'accompagnent ordinairement fait souffrir pendant la saison actuelle beaucoup de personnes jeunes et vieilles, de même que les maux de gorge et la coqueluche.

Que l'on se serve de la Diphtérie à petites doses souvent répétées et l'on se convaincra promptement que rien n'est plus efficace que ce remède.

A part les heureux résultats obtenus par l'usage de la Diphtérie dans toutes les maladies de la gorge, c'est le médicament de choix des affections broncho-pulmonaires comme c'est un élément précieux, voire indispensable, du traitement de la tuberculose.

Cette préparation est toujours bien supportée par l'estomac et convient particulièrement aux enfants.

L'INSTITUT JEANNE D'ARC

Hier après-midi, une jolie fête a été donnée au couvent de la rue Rideau, par l'Institut Jeanne d'Arc, en l'honneur de la fête de la patronne de cet institut.

Un magnifique programme musical a été exécuté et plusieurs réceptions l'ont précédées. M. O. Sauvé agissait comme président. La Révérende Mère Supérieure, St. Thomas d'Aquin, de l'Institut Jeanne d'Arc, Mmes M. Morissette et Dr Woods et les membres de l'exécutif doivent être félicités pour le magnifique succès qui a été obtenu.

M. le chanoine LeBel, de l'Université de Paris, a fait un beau résumé de la vie de Jeanne d'Arc, qui a été baptisée par l'Eglise. Sa vie en fut une de sacrifices, et par ses efforts, elle a contribué à donner la paix à la France.

M. T. A. Brown, vice-président du Club des Arts et des Lettres d'Ottawa, a ensuite été présenté à l'auditoire par M. H. S. Carey, et il a fait en anglais l'éloge de Jeanne d'Arc, la grande héroïne française qui par son sacrifice, a préparé les voies pour une plus grande union des Français entre eux.

Mme H. Trudel a récité Jeanne d'Arc avec beaucoup de talent. Mlle Alice Cartier a chanté avec grand succès un solo, accompagné par M. Wilfrid Charette.

Le comité du concours en faveur des membres de l'Association Jeanne d'Arc a été donné et Mlle E. Lemay a reçu le premier prix, un montant de \$20, qu'elle a généreusement donné à l'Institut.

Les autres prix ont été mérités par Mlle May Forques, Mlle McAvoy et Mlle V. Carey. La collecte au profit de l'Institut a rapporté la somme de \$50.

LA FETE DES MERES

C'était hier le jour consacré à nos mères, le jour où l'on célèbre notre attachement à celle qui a fait le plus pour nous et qui encore doit nous dire plus que les mots de "patrie" et de "démocratie". Car c'est la mère qui est à la base de ces deux institutions fondamentales et dès qu'elle aura passé, patrie, liberté et démocratie seront des mots vains qui n'auront qu'une bien faible signification.

Pour commémorer dignement cet anniversaire, la plupart des hommes à Ottawa portaient une rose blanche ou rouge en l'honneur de la mère; dans certaines églises, on conduisit des services spéciaux et les ministres de Dieu firent allusion à la fête que l'on célébrait.

L'anniversaire était plus touchant encore que par les années passées à cause du grand nombre de nos jeunes gens qui sont sous les drapeaux.

EXEMPTION REFUSEE

Le juge Duff a refusé l'exemption à trois employés de la Dominion Iron and Steel Co., de Sydney, N.-E., sous prétexte que la compagnie dans l'ensemble n'a pas été touchée de la manière concluant que les services de ces employés étaient indispensables. Il dit que le représentant public a fait des démarches auprès de la Dominion Steel pour obtenir de plus amples renseignements et la réponse fut vague et générale. Dans de telles circonstances, le juge arrive à la conclusion que les hommes ne sont pas indispensables et leur refuse l'exemption du service militaire. Ce sont: T. Cantwell, Dan H. McNeil et P. Delaney.

CHAMBRES DEMANDEES

Une nombreuse délégation de la province de Québec arrivera ce soir. Ceux qui ont des chambres à louer sont priés de faire rapport à l'hôtel Windsor.

MUSICIEN AMBULANT PINCE

La police est sévère: déterminée à arrêter toute personne non engagée à quelque occupation utile, elle a appliqué les freins samedi dernier à un personnage bien connu dans la ville comme joueur d'orgue de Barbarie. Cappelot paraissait dans nos rues en compagnie d'un compatriote qui a perdu une jambe. John G. Bramley, un peintre de profession et un photographe ambulant par force de circonstance a aussi reçu ordre de comparaître en cour.

On dit que ces deux occupations ne sont pas utiles à la société.

LE SUCRE BLANC EST RARE

Le sucre granulé ou blanc est très rare par le temps qui court et plusieurs personnes qui en comptaient chez leur épicerie constatent qu'on ne leur en sert que la moitié de la commande et que le reste est du sucre brun. Cette coutume n'est pas encore générale à Ottawa, cependant.

Les épiciers ont augmenté le prix du thé de 10 sous la livre et le café de 5 et 6 sous. Les aliments se vendent maintenant 10 et 12 sous; elles étaient autrefois à 5 et 6 sous la boîte.

UNE LETTRE DE REMERCIEMENTS

L'Association féminine offre ses remerciements aux conférenciers, aux artistes et à tous ceux qui ont contribué au succès du concert causerie de dimanche dernier.

Ceux qui ont assisté à la conférence donnée dimanche soir, le 5 mai, par l'Association Catholique Féminine du Sacré-Cœur, ont pu voir quelle sympathie éveille dans toutes les âmes dévouées, l'œuvre de protection de la jeune fille. Nous devons au public d'Ottawa et des paroisses environnantes un bien gros "Merci" pour son assistance nombreuse et pour les pièces sonnant qu'il nous a fait parvenir.

Merci à nos infatigables musiciens M. René Marier, Eugène Gougeon et Oscar O'Brien. Ils ont plus d'un titre à la reconnaissance des organisateurs d'œuvres de charité, qui les trouvent toujours répondant promptement à toutes les invitations et se donnant toujours sans compter, surtout où leur talent d'artistes peut contribuer de quelque façon au succès d'une fête.

Merci à nos chœurs madiens, le célèbre M. L. Christin et Mme Antonio Tremblay, accompagnés au piano avec un charme exquis par Mlle Laframboise, dont la renommée n'est plus à faire. L'auditoire a joui grandement des diverses pièces de chant qu'ils ont exécutées avec un succès si complet.

Merci à notre bon curé, le R. P. Laflamme, O.M.I. Etre curé, c'est avoir une immense somme de travail; c'est voir toutes ses minutes prises par les soins sans nombre qu'il faut prodiguer au troupeau. Et pourtant, malgré ses multiples occupations, notre bon curé n'a pas hésité à nous consacrer une veillée toute entière, et ce n'est pas la première. En termes éloquentes, il expliqua à la foule l'origine de notre Association, son but et le bien qu'elle est appelée à faire dans le monde.

En cette circonstance comme en tant d'autres d'ailleurs, le R. P. Laflamme s'est montré pour nous plus qu'un pasteur; il a été réellement un père et c'est avec l'élan de la plus vive gratitude que nous lui disons du fond du cœur un bien sincère merci.

Merci au R. P. Olivier, O.P., pour sa magnifique causerie sur le travail de la jeune fille. Il a charmé l'auditoire par ses paroles si profondes et si vraies, et, puis-je le dire? par quel que traits un peu satiriques. Nous aurons l'avantage de publier plus tard en entier ce superbe travail que plusieurs, j'en suis sûre, seront heureux de relire et de conserver.

Merci à M. Don, Charles Marcell, M. P. Ce n'était pas peu pour lui de laisser les occupations qui le retiennent, soit à Montréal, soit dans les campagnes reculées de la province de Québec où, suivant son expression, il voyageait dans les froides régions de l'opposition pour répondre à l'appel de notre Directrice, Mlle Charlebois, et révéler à la sympathie et la profonde admiration qu'il avait pour l'œuvre, peut-être n'aurait-il pas accepté, et certes, personne n'aurait pu lui en vouloir. Sa présence au milieu de nous, le soir du 5 mai, fut d'un puissant secours pour l'œuvre et l'appel qu'il fit en faveur d'une souscription fut entendu d'un grand nombre de personnes généreuses.

Nous regrettons de ne pouvoir publier en entier sa causerie, par laquelle, moins heureuse qu'en ce qui concerne celle du R. P. Olivier, nous n'avons pas l'avantage de l'avoir en mains. Un résumé en a été donné dans le compte-rendu de lundi dernier.

Grâce aux bonnes paroles du R. P. Laflamme et de nos intéressants conférenciers, ceux qui ne connaissent pas encore notre Œuvre ont appris ce qu'elle est à la connaître; ceux qui la connaissent déjà, pourront maintenant l'apprécier davantage.

Notre société a donc eu un succès complet et nous le devons à la sollicitude de notre bon curé, au talent des conférenciers et des artistes, chanteurs et musiciens, et à la sympathie de l'auditoire. A tous et à chacun l'Association rendit le plus sincère merci.

L'Ass. Catholique Féminine du Sacré-Cœur.

EXEMPTION REFUSEE

Le juge Duff a refusé l'exemption à trois employés de la Dominion Iron and Steel Co., de Sydney, N.-E., sous prétexte que la compagnie dans l'ensemble n'a pas été touchée de la manière concluant que les services de ces employés étaient indispensables. Il dit que le représentant public a fait des démarches auprès de la Dominion Steel pour obtenir de plus amples renseignements et la réponse fut vague et générale. Dans de telles circonstances, le juge arrive à la conclusion que les hommes ne sont pas indispensables et leur refuse l'exemption du service militaire. Ce sont: T. Cantwell, Dan H. McNeil et P. Delaney.

CHAMBRES DEMANDEES

Une nombreuse délégation de la province de Québec arrivera ce soir. Ceux qui ont des chambres à louer sont priés de faire rapport à l'hôtel Windsor.

MUSICIEN AMBULANT PINCE

La police est sévère: déterminée à arrêter toute personne non engagée à quelque occupation utile, elle a appliqué les freins samedi dernier à un personnage bien connu dans la ville comme joueur d'orgue de Barbarie. Cappelot paraissait dans nos rues en compagnie d'un compatriote qui a perdu une jambe. John G. Bramley, un peintre de profession et un photographe ambulant par force de circonstance a aussi reçu ordre de comparaître en cour.

On dit que ces deux occupations ne sont pas utiles à la société.

LE SUCRE BLANC EST RARE

Le sucre granulé ou blanc est très rare par le temps qui court et plusieurs personnes qui en comptaient chez leur épicerie constatent qu'on ne leur en sert que la moitié de la commande et que le reste est du sucre brun. Cette coutume n'est pas encore générale à Ottawa, cependant.

Les épiciers ont augmenté le prix du thé de 10 sous la livre et le café de 5 et 6 sous. Les aliments se vendent maintenant 10 et 12 sous; elles étaient autrefois à 5 et 6 sous la boîte.

CHAMBRES DEMANDEES

Une nombreuse délégation de la province de Québec arrivera ce soir. Ceux qui ont des chambres à louer sont priés de faire rapport à l'hôtel Windsor.

MUSICIEN AMBULANT PINCE

La police est sévère: déterminée à arrêter toute personne non engagée à quelque occupation utile, elle a appliqué les freins samedi dernier à un personnage bien connu dans la ville comme joueur d'orgue de Barbarie. Cappelot paraissait dans nos rues en compagnie d'un compatriote qui a perdu une jambe. John G. Bramley, un peintre de profession et un photographe ambulant par force de circonstance a aussi reçu ordre de comparaître en cour.

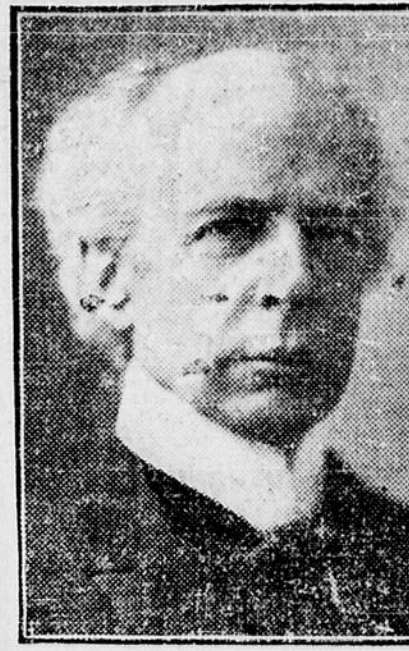
On dit que ces deux occupations ne sont pas utiles à la société.

LE SUCRE BLANC EST RARE

Le sucre granulé ou blanc est très rare par le temps qui court et plusieurs personnes qui en comptaient chez leur épicerie constatent qu'on ne leur en sert que la moitié de la commande et que le reste est du sucre brun. Cette coutume n'est pas encore générale à Ottawa, cependant.

Les épiciers ont augmenté le prix du thé de 10 sous la livre et le café de 5 et 6 sous. Les aliments se vendent maintenant 10 et 12 sous; elles étaient autrefois à 5 et 6 sous la boîte.

JUBILE D'OR



Sir Wilfrid et Lady Laurier célèbrent aujourd'hui dans la plus stricte intimité le cinquantième anniversaire de leur mariage. Les partisans de Sir Wilfrid à la Chambre et au Sénat auraient voulu offrir aux deux distingués jubilaires une manifestation d'estime et d'admiration sous la forme d'un banquet suivi d'une réception, mais Sir Wilfrid a répondu au président du comité, le sénateur Prestock, que Lady Laurier et lui-même préféraient passer cette journée

dans l'intimité et sans aucune manifestation publique.

A l'occasion de cet anniversaire, le R. P. Laflamme, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, a offert aux paroissiens du Sacré-Cœur, un offert au prône, hier, ses félicitations et ses vœux de bonheur au grand homme d'Etat et à sa digne compagne. Au sortir de l'église, Mme Laurier reçut un magnifique bouquet de roses qui lui présentèrent les dames canadiennes-françaises.

LA DELEGATION DES CULTIVATEURS

Montréal, 13. — Les derniers préparatifs de la délégation des cultivateurs de Québec qui iront demain, se joindre à leurs collègues ontariens pour aller protester auprès du premier ministre contre les nouvelles mesures de conscription, sont terminés. On s'attend à ce que 1,200 à 1,500 cultivateurs, représentant tous les comtés de la province de Québec, y compris les plus reculés, comme Gaspé et le Lac St-Jean, forment la délégation. M. Caron, ministre de l'Agriculture, sera leur porte-parole pour démontrer au gouvernement l'importance de laisser les fils de cultivateurs et les ouvriers du sol aux travaux de la terre.

Plusieurs délégués arrivés à Montréal ne craignent pas de dire que, si la main-d'œuvre déjà excessivement rare est encore diminuée, nous irons à un désastre au point de vue de l'alimentation.

ENCORE DES TRAITRES

Paris, 13. — Le capitaine Mornet, commissaire du gouvernement, qui a requis la peine de mort contre Bolo, a demandé le même châtiment contre Duval et Marion, deux journalistes, à l'issue du procès du "Bonnet Rouge", samedi. Il a laissé au conseil de guerre le soin de fixer la sentence dans le cas des autres inculpés.

L'ARTILLERIE EST TOUJOURS ACTIVE

Londres, 13. — Les bulletins français et anglais signalent ce matin la seule activité de l'artillerie dans les secteurs de Champagne, de Picardie et de Flandres. En Lorraine, les Polus ont accompli un heureux coup de main au nord de Nomeny et fait des prisonniers.

AVIS IMPORTANT

Comme une délégation très nombreuse de la province de Québec arrivera à Ottawa ce soir et demain, toutes les personnes ayant des chambres disponibles, ainsi que les membres de cette fédération, sont priés de se rendre à la salle des Sociétés du Monument National, au deuxième, vendredi, le 17 courant, à huit heures du soir. Toutes les dames canadiennes-françaises qui s'intéressent aux œuvres nationales sont aussi priées d'assister à cette assemblée sans autre invitation.

UN TURC ECROUE

Mahomet Antoine, 127 rue St-Laurent, Hull, a été appréhendé dans les rues de la Capitale, samedi, sous l'accusation d'être un ennemi. Antoine est un Turc, dit-on, qui vint au pays il y a quelques années. Il sera envoyé dans un camp de concentration.

PERSONNEL

Mme H. Lavoie, de Montréal; Mme J. Joyce et son fils, Hector Joyce, de Buckingham, sont actuellement les hôtes de M. et Mme Hervé Thinel, 185 rue Clarence.

EXPLOSION DESASTREUSE

Montréal, 13. — L'explosion de la bonillière d'une fournaise à la Russell House, un hôtel rue St-Jacques, samedi soir, a blessé cinq personnes dont l'une, A. Daignault, 199 rue Murray, assez grièvement. Celui-ci passait sur le trottoir au moment de l'accident et fut atteint par une grande glaise qui s'abattit sur lui. Il souffre de profondes coupures au visage. Les autres blessés s'en tirent avec des lésions peu sérieuses. L'explosion fut entendue dans un grand rayon et créa une certaine frayeur. Les dégâts matériels sont élevés.

CHAMBRES DEMANDEES

Une nombreuse délégation de la province de Québec arrivera ce soir. Ceux qui ont des chambres à louer sont priés de faire rapport à l'hôtel Windsor.

MUSICIEN AMBULANT PINCE

La police est sévère: déterminée à arrêter toute personne non engagée à quelque occupation utile, elle a appliqué les freins samedi dernier à un personnage bien connu dans la ville comme joueur d'orgue de Barbarie. Cappelot paraissait dans nos rues en compagnie d'un compatriote qui a perdu une jambe. John G. Bramley, un peintre de profession et un photographe ambulant par force de circonstance a aussi reçu ordre de comparaître en cour.

CHAMBRES DEMANDEES

Une nombreuse délégation de la province de Québec arrivera ce soir. Ceux qui ont des chambres à louer sont priés de faire rapport à l'hôtel Windsor.

MUSICIEN AMBULANT PINCE

La police est sévère: déterminée à arrêter toute personne non engagée à quelque occupation utile, elle a appliqué les freins samedi dernier à un personnage bien connu dans la ville comme joueur d'orgue de Barbarie. Cappelot paraissait dans nos rues en compagnie d'un compatriote qui a perdu une jambe. John G. Bramley, un peintre de profession et un photographe ambulant par force de circonstance a aussi reçu ordre de comparaître en cour.

CHAMBRES DEMANDEES

Une nombreuse délégation